

©Laurent MADELON/FNPF

RAPPORT D'ACTIVITES

ANNEE 2016

Fédération de Saône-et-Loire Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION en place depuis le 1 ^{er} avril 2016	4
LES COMMISSIONS FEDERALES	5
ACTIVITE FEDERALE	6
EVOLUTION DES CARTES DE PECHE depuis 2008	13
VENTES DES CARTES DE PECHE DE L'ANNEE 2016 en quelques chiffres	15
SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET FDAAPPMA	19
ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION exprimée en nombre de jours	20
INFRACTIONS PÊCHE RELEVÉES AYANT ENTRAINÉ LA REDACTION DE PROCÈS VERBAUX	21
SUITE DONNÉE AUX PROCÈS-VERBAUX	21
ACTIVITE TECHNIQUE	22
LES ÉTUDES PISCICOLES	22
LES TRAVAUX EN RIVIERE	30
DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION	32
DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS DIVERSES	39
ACTIVITE PÊCHE ET MILIEU AQUATIQUE (ANIMATION)	41
RAPPORT FINANCIER	45
FEDERATION	45
Bilan	45
Compte de Résultat	47
CAISSE DE COMPENSATION	49
Bilan	49
Compte de Résultat	51
PERSONNEL DE LA FEDERATION	53
AAPPMA DU DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE	54

LE MOT DU PRESIDENT

Continuons à préserver nos rivières

La Fédération est souvent sollicitée lors de réunions sur la qualité des rivières au cours desquelles le Président, les Administrateurs ou le personnel sont amenés à défendre la protection de nos cours d'eau. Cet effort doit être maintenu au risque que nos préoccupations soient moins entendues.

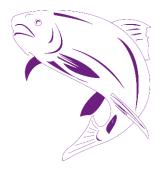
Cette année 2016 a permis d'accroitre cette protection, grâce à l'accord de l'ensemble de notre réseau associatif en Assemblée Générale pour la mise en place :

- de quotas et de mailles pour le sandre, brochet et le black-bass
- d'un quota pour la truite fario.

La Fédération mène diverses missions : études en rivières, garderie, développement du loisir pêche, animations auprès des jeunes, travaux, développement du réseau de revendeurs de cartes de pêche, aide aux pêcheurs et au réseau associatif, je tiens une nouvelle fois à remercier le personnel de la Fédération pour le travail effectué tout au long de l'année.

Je souhaite remercier également l'ensemble des représentants des AAPPMA, les bénévoles ainsi que les administrateurs de la Fédération pour leur travail de représentation et de défense de notre loisir.

Restons groupés pour la protection des peuplements piscicoles et l'observation de nos rivières et plans d'eau.



Georges GUYONNET

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION

en place depuis le 1^{er} avril 2016

<u>Présiden</u>	<u>t_</u>		
	Georges GUYONNET	387, rue des Neuf Clés	06 86 26 82 46
40534	Administrateur AAPPMA Mâcon	71000 - MACON	
1er Vice-	Président Marc DURANDIN	125, route du Grand Villeneuve	06 68 02 05 02
	Président AAPPMA Gergy	71590 – GERGY	00 08 02 03 02
2ème Vi	ce-Président		
	Christian LARGE	32, boulevard Jean Mermoz	03 85 85 38 52
	Président AAPPMA Gueugnon	71130 – GUEUGNON	
3ème Vi	ce-Président		
	Alain GODARD	54, rue Emile Zola	07 78 68 09 40
	Président AAPPMA Torcy	71670 – LE BREUIL	
Trésorie			
	Bernard PICHET	574, rue de la Légende	03 85 40 26 10
	Président AAPPMA Ormes	71290 - ORMES	
<u>Secrétai</u>		450 mas du Maulia Plains	06 27 20 02 44
	Joël CHATOT Président AAPPMA Louhans	459, rue du Moulin Blaine 71500 – CHATEAURENAUD	06 37 38 02 11
Trésorie		71300 CHATEAGNENAGE	
HESOHE	Roger LABROSSE	33, rue des Cèdres	06 07 35 73 44
	Trésorier AAPPMA Digoin	71160 – DIGOIN	
Secrétai	re Adjoint_		
	Olivier BERNOLIN	494, route de Bourg en Bresse	06 37 83 66 44
	Président AAPPMA Cuisery	71290 – BRIENNE	
Administ	rateurs		
	André BOIVIN	37, boulevard de la Liberté	03 85 87 01 58
	Président AAPPMA Chagny	71150 - CHAGNY	
	André FOURRIER	347, rue Pierre Vaux	03 85 67 25 66
	Président AAPPMA Saint Vallier	71410 – SANVIGNES-LES-MINES	
	Jean-Louis GABRIEL	16A, rue Gaston Joliet	06 76 44 10 60
	Président AAPPMA Autun	71400 – AUTUN	
	Jean-Yves GUENNEGUEZ	1, allée du Grand Curtil	03 85 96 57 48
	Président AAPPMA Chalon s/Saône	71380 – CHATENOY-EN-BRESSE	
	Michel LACAGNE	31, rue de Tunisie	06 79 45 09 77
	Secrétaire AAPPMA Blanzy	71200 – LE CREUSOT	
	Georges MAMESSIER	Le Bourg	03 85 25 04 20
	Président AAPPMA Varennes l'Arconce	71110 – ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS	
	Philippe PETIT	44, placette des Epraillons	06 86 36 09 81
	Administrateur AAPPMA Mâcon	71118 – SAINT MARTIN BELLE ROCHE	
	François LAVAL	3, rue des Carrières	03 85 53 25 19
	Président Pêcheurs Amat. Engins et Filets	71160 – DIGION	

LES COMMISSIONS FEDERALES

Commission « Personnel »

Missions: Entretiens avec le Personnel, départ en retraite, recrutement, avantages, sécurité, tenues de travail, ...

Georges GUYONNET, Président,

Christian LARGE, Vice-Président – Responsable

Bernard PICHET, Trésorier,

Roger LABROSSE, Trésorier-Adjoint,

Jean-Yves GUENNEGUEZ, Administrateur.

1 réunion partielle de la commission lors des entretiens d'embauche pour un agent de surveillance.

Commission « Promotion et Communication »

Missions: Concours Fédéral, manifestations diverses, communication pêcheur, ...

Georges GUYONNET, Président - Responsable,

Bernard PICHET, Trésorier,

André BOIVIN, Administrateur,

Michel LACAGNE, Administrateur - Responsable,

Georges MAMESSIER, Administrateur,

Philippe PETIT, Administrateur,

François LAVAL, Administrateur.

1 réunion.

Commission « Technique et Développement »

Missions: Ouverture carnassier, quotas, cahier des charges sur le domaine public, ...

Georges GUYONNET, Président,

Marc DURANDIN, Vice-Président,

Joël CHATOT, Secrétaire,

Olivier BERNOLIN, Secrétaire-Adjoint - Responsable

Jean-Louis GABRIEL, Administrateur,

Jean-Yves GUENNEGUEZ, Administrateur,

Philippe PETIT, Administrateur.

1 réunion partielle concernant la réglementation pêche.

Commission « Travaux, Patrimoine et Réciprocité »

Missions: évolution de la Caisse de Compensation, travaux et tout ce qui concerne la réciprocité dans le département.

7 membres du Conseil d'Administration

Georges GUYONNET, Président,

Marc DURANDIN, Vice-Président,

Christian LARGE, Vice-Président,

Alain GODARD, Vice-Président,

Bernard PICHET, Trésorier - Responsable,

Olivier BERNOLIN, Secrétaire-Adjoint,

Georges MAMESSIER, Administrateur.

7 représentants des AAPPMA

Jean-Paul BILLARD (Président Charolles),

Emmanuel CARRIER (Président Paray le Monial),

Michel DROUOT (Trésorier Autun),

François DROZDOWSKI (Président Marmagne),

Danielle GELIN (Présidente Pierre de Bresse),

Didier GEROLT (Président Romenay),

Jean-Paul LACARELLE (Secrétaire Tournus).

1 réunion pour l'attribution au titre de l'exercice 2015 et 1 réunion de la commission restreinte pour l'évolution de la commission.

ACTIVITE FEDERALE

Jeudi 7 janvier: FEDERATION, rendez-vous avec le Président et le Trésorier de l'AAPPMA du Breuil,

MALAY – Rencontre avec France 3 pour un reportage vidéo concernant les niveaux d'eau, représenté par J. Maupoux.

Dimanche 10 janvier : SAINT MAURICE DE SATONNAY, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Lundi 11 janvier: BELLEVILLE SUR SAONE, Réunion de restitution de l'étude piscicole, représenté par R. Chassignol.

Mardi 12 janvier: MACON, Vœux de M. le Préfet et M. le Président du Conseil Départemental.

Jeudi 14 janvier: BOURBON LANCY, Signature avec la Mairie et l'AAPPMA de la convention pour le Carpodrome de Bourbon

Lancy.

Vendredi 15 janvier : CHARNAY LES MACON, Rencontre avec la Gendarmerie,

FEDERATION, rencontre avec la future stagiaire qui travaillera sur l'impact des débits réservés sur le Rançon.

Samedi 16 janvier : PALINGES, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Dimanche 17 janvier : LUCENAY L'EVEQUE, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Mercredi 20 janvier: MACON, rendez-vous avec l'entreprise ABC COM,

AUTUN, Sous-Préfecture, Vœux de Mme la Sous-Préfète.

Vendredi 22 janvier : ANNOIRE (39), Contrat de rivières Doubs, représenté par R. Chassignol et J. Maupoux, FEDERATION, remise au Maire de La Salle d'une carte de pêche offerte par ERDF dans le cadre d'un concours.

Dimanche 24 janvier : GUEUGNON, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Mardi 26 janvier : FEDERATION, Rendez-vous avec M. Gaudinet de l'entreprise Renault pour l'achat d'un véhicule d'animation

AUTUN, Sous-Préfecture, rendez-vous concernant le projet de réservoir de pêche à la mouche dans l'étang des Cloix, accompagné de J. Maupoux.

Mercredi 27 janvier : IGE, Commission de suivi de la carrière d'Igé, accompagné de T. Breton.

Jeudi 28 janvier : MONTCEAU-LES-MINES, Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée, projet étude plan d'eau, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 29 janvier : FEDERATION, rendez-vous avec l'AAPPMA de Chalon sur Saône.

BLANZY, Assemblée Générale du Comité du Lac de la Sorme.

Samedi 30 janvier : ECUISSES, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Lundi 1er février: CHAUFFAILLES, réunion seuil (libre circulation piscicole sur le Botoret), représenté par R. Chassignol.

Mardi 2 et mercredi 3 février : PARIS, Conseil d'Administration de la FNPF.

Mardi 2 février : MONTCEAU-LES-MINES, CUCM, réunion concernant l'aménagement des prises d'eau sur le Rançon, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 5 février : FEDERATION, Réunion d'information AAPPMA, Bassin « Arconce-Arroux-Loire-Sornin ».

Dimanche 7 février : BOURBON LANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Lundi 8 février : FEDERATION, Rendez-vous avec l'AAPPMA de Mâcon pour l'organisation de l'Assemblée Générale de la Fédération,

LOISY, Réunion avec la DDT concernant un projet de microcentrale électrique du moulin de Loisy, représenté par J. Maupoux, BEAUNE (21), Comité de pilotage Contrat rivière Dheune, représenté par R. Chassignol.

Mardi 9 février: MONTCEAU LES MINES, CUCM, Comité de Pilotage du Lac de la Sorme.

AUTUN, rencontre avec Mme Nomblot, conseillère pédagogique de l'Inspection de l'Education Nationale pour la mise en place d'une animation pour des classes de primaire dans le cadre du Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée, représenté par I. Sicard.

Mercredi 10, Jeudi 11 et Vendredi 12 février : FEDERATION, intervention de l'entreprise KPMG pour le bilan de l'année 2015.

Jeudi 11 février, CHAGNY, Contrat de rivière Dheune, réunion technique, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 12 février: FEDERATION, Réunion d'information AAPPMA, Bassin « Bourbince-Dheune ».

Lundi 15 et mardi 16 février : FEDERATION, intervention de l'entreprise ABG AUDIT pour le contrôle des comptes 2015.

Jeudi 18 février: PREFECTURE, Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), représenté par B. Pichet.

Vendredi 19 février: FEDERATION, Réunion d'information AAPPMA, Bassin « Seille-Saône-Doubs-Grosne ».

Vendredi 26 février: FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération,

SAINT ETIENNE DU BOIS (01), Le Progrès, Remise de trophées pour les plus grosses prises de l'été.

Samedi 27 février : FEDERATION, Assemblée Générale du Comité Départemental de la Pêche au Coup.

Dimanche 28 février : CHOREY LES BEAUNES (21), Assemblée Générale de la Fédération Départementale de Pêche de Côte d'Or.

Lundi 29 février : LOUHANS, Contrat de Rivière Seille, représenté par J. Maupoux.

Mardi 1er mars: CHARLIEU (42), réunion pour le Contrat de Rivière Sornin, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 3 mars: LUX, Comité de pilotage Aménagement de la Corne aval, représenté par J. Maupoux.

Dimanche 6 mars: MONTCEAU LES MINES, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Lundi 7 mars: CLUNY, Réunion du Contrat de Rivière Grosne, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 10 mars : MACON, DDT, réunion définition des cours d'eau/fossé pour le bassin de la Grosne, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 11 mars: BESANCON (25), Comité Technique du Contrat de Rivières Doubs, représenté par R. Chassignol.

Lundi 14 mars : FLEURVILLE, réunion à l'Office de Tourisme concernant l'organisation de la Journée Nationale de la Pêche aux abords de la gravière, accompagné d'I. Sicard.

Jeudi 17 mars : LA TOUR DE SALVAGNY (69), Réunion de bureau du Conseil d'Administration de l'Union des Fédérations du Bassin Rhône Méditerranée Corse,

FEDERATION, réunion avec la DDT pour finaliser le scrutin lors de l'Assemblée Générale de la Fédération.

Vendredi 18 mars: MACON, PARC DES EXPOSITIONS, mise en place pour l'Assemblée Générale de la Fédération.

Samedi 19 mars : MACON, Assemblée Générale de la Fédération.

Lundi 21 mars: DIJON (21), Réunion de l'Union Régionale Bourgogne Franche Comté.

Mercredi 23 mars: GRURY, Rendez-vous à la Mairie concernant l'étang de Montperroux, propriété de la Fédération.

Samedi 26 mars: CHARBONNAT SUR ARROUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Mercredi 30 mars: PARIS, Commission Budget et suivi financier à la Fédération Nationale.

Vendredi 1er avril: PONTOUX, Restitution de l'étude piscicole du Doubs, représenté par R. Chassignol.

Lundi 4 avril : FEDERATION, accueil de Camille MARCON, stagiaire ayant pour mission une étude sur « les débits réservés du bassin du Rançon »,

MACON, DDT, réunion pour la définition des cours d'eau, représenté par R. Chassignol,

LE BREUIL, Rendez-vous à la Mairie concernant le terrain du Chêne aux Prêtres.

Mardi 5 avril: BEAUNE (21), EPTB SAONE DOUBS, Comité Syndical.

Mercredi 6 avril : SANVIGNES LES MINES, Rendez-vous à la Mairie concernant le plan d'eau de Saint Amédée.

Vendredi 8 au Dimanche 10 avril : PLENEUF-VAL-ANDRE (22) Assemblée Générale de l'Entente Halieutique du Grand Ouest, accompagné de B. Pichet.

Vendredi 8 avril : AUTUN, Conférence de Presse de la Mairie concernant l'étang des Cloix, représenté par C. Large.

Lundi 11 avril : CHAUFFAILLES, Aménagement de la continuité écologique et restauration habitat piscicole sur le Botoret - Contrat de rivières Sornin, représenté par R. Chassignol.

Mardi 12 avril: DOLE (39), Observatoire de la mobilité du Doubs, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 14 avril : SANVIGNES LES MINES, visite de terrain concernant l'étang de Saint Amédée, accompagné de R. Chassignol et A. Mercier.

Vendredi 15 avril: FEDERATION, Conseil d'Administration.

Mercredi 20 avril : MACON, DDT, Commission Technique Départementale des Baux de Pêche, accompagné de R. Chassignol, C. Large, O. Bernolin et F. Laval.

Jeudi 21 avril : PREFECTURE, CODERST, représenté par B. Pichet.

Samedi 23 avril : CHAMPAGNOLE (39), Assemblée Générale de l'Association Régionale Bourgogne Franche Comté, accompagné de J. Chatot.

Vendredi 29 avril : ISLE SUR SORGUE (84), Assemblée Générale et Conseil d'Administration de l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM).

Samedi 30 avril : CHALON SUR SAONE, Assemblée Générale de la Fédération des Chasseurs de Saône et Loire, représenté par G. Mamessier.

Mardi 3 mai : FEDERATION, rendez-vous avec un représentant de la Caisse d'Epargne, accompagné de B. Pichet.

Lundi 9 mai : LA TOUR DE SALVAGNY (69), Commission de vérification des comptes 2015 de l'Union des Fédérations du Bassin Rhône Méditerranée Corse.

Mardi 10 mai : PARIS : Conseil d'Administration de la Fédération Nationale.

Mercredi 11 mai: DDT MACON, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, réunion de concertation — dragage et entretien de la Saône, représenté par B. Pichet.

Vendredi 13 mai : MACON, EPTB, Contrat de rivière Saône, Casier d'inondation, représenté par J. Maupoux.

Samedi 14 mai: BOURBON LANCY, inauguration des chalets du plan d'eau du Givalois.

Mardi 17 mai: AUTUN, rendez-vous à la Mairie concernant le plan d'eau de pêche à la Mouche à l'étang des Cloix, TRAMBLY, Réunion concernant le projet d'effacement du seuil de Saint Pierre le Vieux, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 18 mai : MACON, DDT, Commission Technique Départementale des Baux de Pêche, accompagné de R. Chassignol, C. Large, O. Bernolin et F. Laval,

CORMATIN, Contrat de rivière Grosne, Présentation de l'étude piscicole de la Grosne, accompagné de J. Maupoux.

Jeudi 19 mai, MACON, DDT - stratégie intervention en milieu agricole difficulté ripisylve, représenté par R. Chassignol, PREFECTURE, Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), représenté par B. Pichet.

Vendredi 20 mai : LA TOUR DE SALVAGNY (69), Assemblée Générale de l'Union des Fédérations du Bassin RMC, accompagné de JL Gabriel,

PONTOUX, inauguration du nouvel espace naturel sensible de l'étang de Pontoux.

Mercredi 25 mai : GERGY, COPIL de la Lône du Breuil, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 26 mai : VARENNES-LE-GRAND, réunion avec l'ADEME concernant la contamination aux PCB des poissons du Trou à Kramer, représenté par J. Maupoux.

Dimanche 29 mai : CHAMPFORGEUIL, Concours Fédéral.

Mardi 31 mai : PARIS, Conseil d'Administration de la Fédération Nationale.

Mercredi 1^{er} **juin** : SEMUR EN BRIONNAIS, Interview de présentation de la Fédération pour la radio locale « radio cactus », représenté par R. Chassignol,

TOULON SUR ARROUX, rendez-vous avec le géomètre pour les mesures du terrain de la gravière du Champ des Pierres.

Vendredi 3 juin : LOUHANS, Comité technique Etude restauration morphologique de la Seille, représenté par Julien Maupoux.

Samedi 4 juin : MACON, Concours de Pêche.

Mardi 7 juin : PARIS, réunion de Bureau à la Fédération Nationale.

Mercredi 8 juin: MACON, Rendez-vous avec le Crédit Agricole concernant la fermeture des comptes de l'ARFPB.

Vendredi 10 juin: BLANZY, remise de prix suite aux animations avec les personnes en situation de handicap.

Samedi 11 juin: BOURBON LANCY, inauguration du carpodrome.

Lundi 13 juin : LAIVES, Comité technique aménagement du Grison aval, représenté par Julien Maupoux, AUTUN, réunion concernant le projet de pêche à la mouche à l'étang des Cloix, accompagné de J. Maupoux.

Mercredi 15 juin : DAVAYE, signature de l'Accord Cadre de partenariat Préfecture-Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse-Chambre d'agriculture,

MONTCEAU LES MINES, Réunion avec le Comité Départemental de pêche au coup concernant la finale de 1ère division.

Samedi 18 juin : PARIS, Assemblée Générale du SNSAPL (Syndicat National des Structures Associatives de Pêche de Loisir), accompagné de C. Large.

Dimanche 19 juin : PARIS, Assemblée Générale de la Fédération Nationale (FNPF), accompagné de C. Large.

Lundi 20 juin : PARIS, Congrès de la Fédération Nationale, accompagné de C. Large.

Mercredi 22 juin : FLAMMERANS (21), EPTB, signature du Contrat de Rivière Saône, Corridor alluvial et territoires associés, représenté par B. Pichet.

Jeudi 23 juin : FEDERATION, réunion avec le Trésorier Fédéral pour la préparation de la Commission de la Caisse de Compensation.

Vendredi 24 juin : FEDERATION, Commission de la Caisse de Compensation,

SAINT BRISSON (58), Parc du Morvan : Contrat territorial Sud Morvan, représenté par R. Chassignol.

Mardi 28 juin: BLANZY, Journée « La Pêche, une passion, des Emotions », partenariat Fédération-Les Papillons Blancs.

Mercredi 29 et Jeudi 30 juin et Vendredi 1^{er} juillet : FEDERATION, intervention de KPMG pour la préparation du contrôle budgétaire.

Mercredi 29 juin : CHANGY, signature du Contrat Territorial Arconce.

Jeudi 30 juin : SAINT SERNIN DU BOIS, Comité du Développement Durable de la CUCM, représenté par A. Godard.

Vendredi 1er juillet : DDT, réunion du Groupe de Travail Grand Cormoran, représenté par D. Pageaux et C. Large.

Lundi 4 juillet: FEDERATION, réunion de concertation avec Carp'Alliance et les Pêcheurs Professionnels concernant l'Enduro Carp'Alliance du mois d'août.

Mercredi 6 juillet : FEDERATION, présentation contrôle budgétaire par KPMG, accompagné du Trésorier Fédéral.

Vendredi 8 juillet : FEDERATION, Conseil d'Administration.

Mardi 12 juillet : FEDERATION, Assemblée Générale Extraordinaire et Conseil d'Administration de l'Association Régionale de Pêche Bourgogne Franche Comté (ARPBFC).

LALHEUE : Comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Grosne, présentation des résultats de l'étude piscicole de la Grosne, représenté par J. Maupoux.

Dimanche 17 et lundi 18 juillet : CHAMPAGNOLE (39) – Tour de France - Animation auprès du public représenté par Irénée Sicard et Rémy Chassignol.

Dimanche 17 juillet : TOUR DE FRANCE, Etape Bourg-en-Bresse – Culoz avec Jean-Pierre TISSIER du Journal de Saône et Loire.

Jeudi 21 juillet : FEDERATION, réunion partielle de la commission « Technique et Développement », LA TOUR DE SALVAGNY (69), Présentation de l'étude Silure menée par la FDAAPPMA 69 accompagné de R. Chassignol.

Samedi 23 juillet : SAINT GERMAIN DU BOIS, Remise de prix concours de l'Atelier Pêche Nature, représenté par J. Chatot.

Vendredi 29 juillet: MACON, DDT, Réunion « révision des zones vulnérables des bassins Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée », représenté par O. Bernolin.

Dimanche 31 juillet : DOMMARTIN LES CUISEAUX, Concours de pêche.

Mardi 2 août : PARIS, Réunion de bureau de la Fédération Nationale.

Mercredi 3 août : LE BREUIL, visite de terrain concernant les fuites de l'étang du Chêne aux Prêtres, accompagné d'A. GODARD.

Samedi 6 août : CHALON SUR SAONE, remise des trophées de l'Open de Chalon.

Dimanche 7 août : DENNEVY, Concours de pêche.

Dimanche 14 août : SAGY, Concours de pêche.

Mercredi 17 août : BLANZY, Journée Pêche avec la Résidence personnes âgées.

Samedi 20 août : GUEUGNON, Concours de pêche.

Dimanche 28 août : PARAY LE MONIAL, Concours de pêche,

SAINT LEGER SUR DHEUNE, Concours de pêche.

Samedi 3 septembre : LES BIZOTS, Inauguration de la Foire des Bizots,

GENELARD, Concours de pêche, CHAROLLES, Concours de pêche.

Lundi 5 septembre : PARIS, réunion bilan Tour de France à la Fédération Nationale.

Mardi 6 septembre : PARIS, réunion du bureau de la Fédération Nationale.

Jeudi 8 septembre : SAILLENARD, Rendez-vous avec le maire concernant le projet de Poste à Mobilité Réduite.

Samedi 10 septembre : BOURBON LANCY, Concours de pêche.

Dimanche 11 septembre : RANCY, Remis de prix du concours Carpe.

Samedi 17 septembre : SANVIGNES LES MINES, Ouverture officielle de la pêche sur le lac de Saint Amédée,

MONTCEAU LES MINES, Forum des Associations,

BLANZY, Forum des Associations.

Lundi 19 septembre : FEDERATION, entretiens d'embauche pour un poste d'Agent de développement.

Mercredi 21 septembre : MONTCHANIN, Assemblée Générale Extraordinaire et réunion du Comité de la Sorme.

Jeudi 22 septembre : MACON, Forum des Collectivités, Tirage au sort concours cartes de pêche offertes par ENEDIS.

Mardi 27 septembre : BESANCON (25) (Université de Franche Comté), présentation orale du stage « étude de l'incidence des captages sur les cours d'eau du bassin du Rançon » par Camille Marcon, accompagné de J. Maupoux.

Mercredi 28 septembre : reportage France 3 concernant les « pollutions viticoles », accompagné de T. Breton.

Jeudi 29 septembre : MARMAGNE, réunion de présentation des résultats de l'étude visant à étudier l'incidence des captages sur les cours d'eau du bassin du Rançon, accompagné de J. Maupoux et de Camille Marcon.

Vendredi 30 septembre : AUTUN, Concours de pêche pour Clara,

BLANZY, Remise des prix Handi-Pêche.

Dimanche 2 octobre : MONTCEAU LES MINES, remise des prix de la 1^{ère} division nationale du Championnat de France – Comité Départemental de pêche au coup,

CHALON SUR SAONE, concours Float Tube.

Mardi 4 octobre : PARIS, Réunion de bureau de la Fédération Nationale,

PARIS, Commission Migrateurs à la Fédération Nationale.

Mercredi 5 octobre : BESANCON (25), Réunion avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse concernant l'Accord Cadre, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 7 octobre : FEDERATION, Réunion de la Commission Promotion & Communication,

FEDERATION, Commission (restreinte) Travaux, Patrimoine & Réciprocité.

Mardi 11 octobre: FEDERATION, rendez-vous avec J. Alfonso de Carpe Alliance.

Vendredi 14 octobre : ARLES (13), Réunion du bureau de l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée.

Dimanche 16 octobre : AUTUN, Remise des prix du concours Float Tube.

Mardi 18 octobre : SAINT VALLIER, Réunion plénière du Conseil de Développement Durable de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, représenté par A. Godard.

Mercredi 19 octobre : GERGY, Inauguration de la lône du Breuil, accompagné de D. Pageaux.

Jeudi 20 octobre : BELLEVILLE (69), restitution étude débits réservés rivières du Beaujolais, représenté par R. Chassignol et J. Maupoux.

Samedi 22 octobre : MACON, PARC DES EXPOSITIONS, Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération.

Mardi 25 octobre : ABERGEMENT SAINTE COLOMBE, Atelier « Trame verte et bleue » de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse.

Mercredi 26 et Jeudi 27 octobre : ROMANECHES THORINS, Séminaire du bureau de la Fédération Nationale.

Dimanche 30 octobre : LE BREUIL, Réunion extraordinaire de l'AAPPMA.

Mercredi 2 novembre : FEDERATION, Accueil de Cyril COLIN, Agent de Développement.

Jeudi 3 novembre : MARCIGNY, Visite de terrain de la commission des Travaux à l'étang de Batardeau,

BESANCON (25) (EPTB Saône-et-Doubs), réunion projet travaux annexes hydrauliques du Doubs, représenté par R. Chassignol et J. Maupoux,

BESANCON (25), EPTB Saône-et-Doubs, réunion accord-cadre 2017 avec l'Agence de l'Eau RMC, représenté par R. Chassignol et J. Maupoux.

Lundi 7 novembre : PARIS, Commission Budget et suivi Financier à la Fédération Nationale,

Mardi 8 novembre : PARIS, Réunion du Bureau de la Fédération Nationale.

Dimanche 13 novembre : DIGOIN, Assemblée Générale de l'Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins & Filets (ADAPAEF).

Mardi 15 et Mercredi 16 novembre : FEDERATION, intervention de KPMG pour les comptes 2016 et la préparation du budget 2017.

Mardi 15 novembre : VAIVRE ET MONTOILLE (70), Conseil d'Administration de l'Association Régionale de Pêche Bourgogne Franche Comté (ARPBFC), accompagné de J. Chatot (Trésorier ARPBFC).

GUEUGNON, Présentation phase « diagnostic et propositions d'aménagements » - Restauration hydro morphologique du lit mineur de l'Arroux, représenté par C. Large.

Jeudi 17 novembre : CHATEAU CHINON (58), Conseil d'Exploitation des Piscicultures du Morvan, représenté par JL Gabriel.

Lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 novembre : BLANZY, ORMES, DIGOIN, réunions d'information organisées par les Agents de développements de la Fédération à destination des gardes pêche particuliers des AAPPMA, assurées par A. Mercier et T. Breton.

Jeudi 24 novembre : FEDERATION, intervention de KPMG pour comptes 2016 et la préparation du budget 2017, FEDERATION, Rendez-vous avec Rex Rotary concernant le contrat photocopieur.

Vendredi 25 novembre : LA TOUR DE SALVAGNY (69), Bureau et Conseil d'Administration de l'Union des Fédérations du Bassin Rhône Méditerranée Corse, accompagné de JL Gabriel.

Samedi 26 novembre : FEDERATION, réunion de la Fédération Française de Pêche Sportive au coup (FFPSC) — Comité Départemental de Saône et Loire (CD71) pour organisation calendrier carpodrome.

Lundi 28 novembre : AUTUN, SINETA ARROUX, Contrat Territorial Arroux Mesvrin Drée – Commission Thématique « Milieux Aquatiques », représenté par J. Maupoux.

Vendredi 2 décembre : FEDERATION, Conseil d'Administration de la Fédération,

FEDERATION, pot de départ à la retraite d'Alain MERCIER.

Mardi 6 décembre : PARIS, FNPF, réunion du Bureau et Réunion de la Commission « Eau Protection du Milieu Aquatique et Biodiversité »,

Vendredi 9 décembre : SORNAY, EPTB Natura 2000 – Comité de suivi Natura 2000 de la Vallée de la Seille, représenté par O. Bernolin,

CHAUSSIN (39), Réunion Publique de présentation de l'étude Doubs, accompagné de R. Chassignol.

Lundi 12 décembre : SANVIGNES LES MINES, empoissonnement en brochet du Lac de Saint Amédée.

Mardi 13 décembre : FEDERATION, réunion avec les AAPPMA de Chalon sur Saône, Blanzy et Montceau les Mines concernant un dépositaire commun, accompagné du Trésorier Fédéral,

SAINT-PRIX, Contrat Territorial Morvan – Comité des usagers, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 14 décembre, ETANG SUR ARROUX, Comité de Pilotage du Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée, représenté par J. Maupoux et I. Sicard.

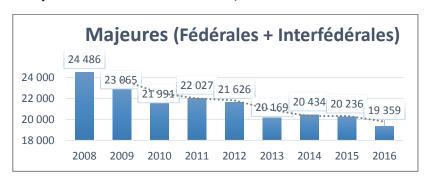
Jeudi 15 décembre, BLANZY, Rendez-vous avec les AAPPMA de Chalon sur Saône, Blanzy et Montceau les Mines ainsi que le dépositaire Multipêche concernant la vente de carte de pêche, accompagné du Trésorier Fédéral.

Vendredi 23 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017 : Fermeture annuelle des locaux de la Fédération.

EVOLUTION DES CARTES DE PECHE depuis 2008

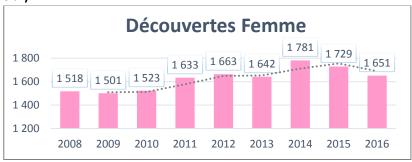
Cartes Majeures (Fédérales + Interfédérales)

19 359 cartes Majeures ont été délivrées en 2016, représentant une baisse de 4,33% par rapport à l'année dernière (20 236 en 2015). Depuis 2008, les cartes Majeures ont subi une baisse de 20,94%.



Cartes découverte Femme

1 651 cartes découverte Femme vendues en 2016, représentant une baisse de 4,51 % par rapport en 2015 (1 729 en 2015). Depuis 2008, les cartes découverte Femme ont progressé de 8,76 % malgré une baisse depuis 2 ans (-7,30 %).



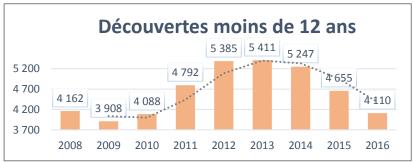
Cartes Mineures

2 796 cartes Mineures délivrées en 2016, représentant une baisse de 3,98% par rapport à l'année dernière (2 912 en 2015). Les cartes mineures ont progressé de 9,01% depuis 2008 malgré une baisse depuis 4 ans (-12,76%).



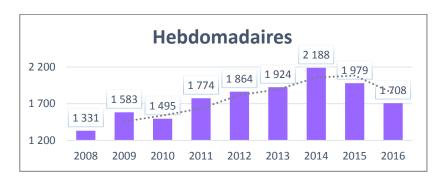
Cartes découverte moins 12 ans

4 110 cartes découverte moins de 12 ans vendues en 2016, soit une baisse de 11,71% par rapport à 2015 (4 655 en 2015). Depuis 2008, la baisse ne représente plus que 1,25 %. Après une forte hausse jusqu'en 2013, cela fait 3 ans que les cartes découvertes moins de 12 ans régressent (-22,09 %).



Cartes hebdomadaires

1 708 cartes hebdomadaires délivrées en 2016, représentant une forte baisse de 13,69 % par rapport à l'année dernière (1 979 en 2015). Après une forte hausse jusqu'en 2014, cela fait 2 ans que les ventes de cartes hebdomadaires diminuent (21,94%).



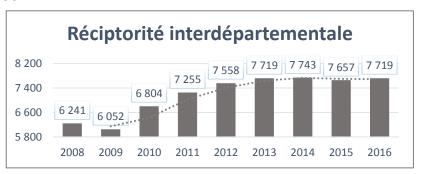
Cartes journalières

6 796 cartes journalières délivrées en 2016, représentant une hausse de 9,39 % par rapport à l'année précédente (6 215 en 2015). Depuis 2010, année de la mise en place, les ventes de cartes journalières n'ont cessé de progresser (ventes multipliées par 3).



Réciprocité interdépartementale

Malgré une baisse en 2015, les pêcheurs adhèrent de plus en plus à la réciprocité interdépartementale EHGO (sont comptabilisées les cartes interfédérales EHGO et les vignettes EHGO). Cette adhésion représente 39,87 % des cartes de pêche annuelles majeures délivrées en Saône et Loire. Cela reste faible comparé à certains autres départements adhérents de l'EHGO.



Tendances

Le bilan de ventes de cartes de pêche est plus que mitigé. En effet seules les ventes des cartes journalières ont progressé. Ce bilan peut s'expliquer par les mauvaises conditions météorologiques du printemps. De la mi-avril à la mi-mai, les rivières étaient en crues puis de la mi-mai à la mi-juin la pluie et les températures modérées n'ont pas permis la délivrance des cartes majeures et hebdomadaires similaires aux années précédentes.

Les cartes de pêche pour les jeunes (mineures et découverte moins de 12 ans) subissent une baisse significative depuis 3 ans, l'arrêt des cartes offertes par les AAPPMA pourrait expliquer cette baisse.

Les pêcheurs n'ayant pas renouvelé leurs cartes Majeures en 2016, n'achètent-ils plus de cartes de pêche pour leurs enfants ou petits-enfants? Les jeunes se tournent-ils vers d'autres loisirs? Le mauvais temps est-il la seule explication à cette diminution?

Une étude plus approfondie de ces tendances devrait apporter des réponses plus précises dans le futur.

VENTES DES CARTES DE PECHE DE L'ANNEE 2016 en quelques chiffres

2016 marque la 1^{ère} année de la vente de carte de pêche exclusivement sur internet (en 2015, 67,69 % des cartes de pêche étaient vendues en ligne).

Evolution des ventes des cartes de pêche par mois

Tableau récapitulatif des ventes de cartes par mois selon le type de carte de pêche

Mois	Cartes Majeures + Interfédérales + ADAPAEF*		Femmes		Mine	Mineures		Moins de 12 ans		llières	ères Hebdomadai	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Décembre 2015	1 634	8,4%	80	4,8%	99	3,5%	98	2,4%	0	0,0%	0	0,0%
Janvier	3 585	18,5%	186	11,3%	315	11,3%	233	5,7%	24	0,4%	0	0,0%
Février	2 070	10,7%	144	8,7%	296	10,6%	226	5,5%	17	0,3%	3	0,2%
Mars	6 119	31,6%	417	25,3%	764	27,3%	778	18,9%	546	8,0%	23	1,3%
Avril	1 701	8,8%	180	10,9%	392	14,0%	586	14,3%	229	3,4%	47	2,8%
Mai	2 056	10,6%	228	13,8%	263	9,4%	518	12,6%	513	7,5%	364	21,3%
Juin	810	4,2%	118	7,1%	148	5,3%	272	6,6%	306	4,5%	120	7,0%
Juillet	906	4,7%	204	12,4%	278	9,9%	719	17,5%	1 265	18,6%	325	19,0%
Août	384	2,0%	85	5,1%	198	7,1%	579	14,1%	2 586	38,1%	468	27,4%
Septembre	78	0,4%	8	0,5%	27	1,0%	77	1,9%	816	12,0%	255	14,9%
Octobre	14	0,1%	1	0,1%	14	0,5%	21	0,5%	353	5,2%	100	5,9%
Novembre	2	0,01%	0	0,0%	1	0,04%	2	0,05%	88	1,3%	2	0,1%
Décembre	0	0,0%	0	0,0%	1	0,04%	1	0,02%	53	0,8%	1	0,1%
TOTAL	19 359	100,0%	1 651	100,0%	2 796	100,0%	4 110	100,0%	6 796	100,0%	1 708	100,0%
1er Trimestre	13 408	69,3%	827	50,1%	1 474	52,7%	1 335	32,5%	587	8,6%	26	1,5%
2ème Trimestre	4 567	23,6%	526	31,9%	803	28,7%	1 376	33,5%	1 048	15,4%	531	31,1%
3ème Trimestre	1 368	7,1%	297	18,0%	503	18,0%	1 375	33,5%	4 667	68,7%	1 048	61,4%
4ème Trimestre	16	0,1%	1	0,1%	16	0,6%	24	0,6%	494	7,3%	103	6,0%

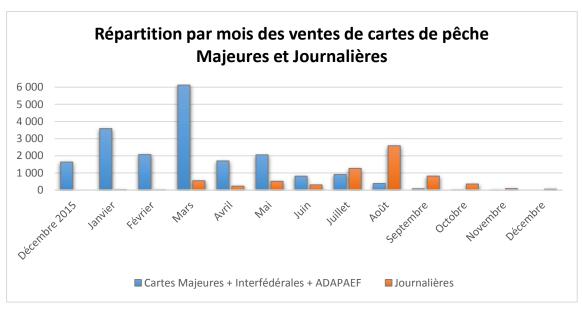
^{*}ADAPAEF : Association Départementale Agréé des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets

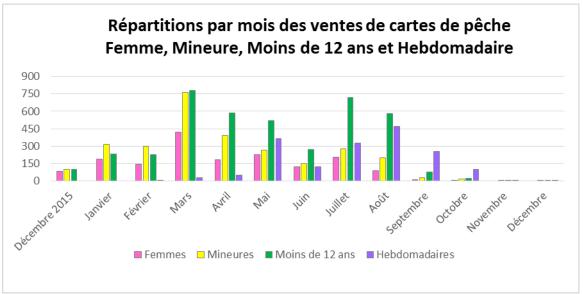
Ce tableau montre clairement que le 1^{er} trimestre de l'année est le plus important pour la vente de cartes de pêche majeures (près de 70 % des ventes).

Les cartes femme et les cartes mineures se vendent pour moitié lors du 1^{er} trimestre.

Les cartes moins de 12 ans se vendent de manière équivalente sur les 3 premiers trimestres de l'année.

Pour les cartes périodiques, le 3^{ème} trimestre et plus particulièrement le mois d'août marque la majeure partie des ventes de cartes journalières et hebdomadaires, bien que le 2^{ème} trimestre et le mois de mai sont également signifiants.





Répartition des ventes par point de vente

			Ventes	en 2014	Ventes	en 2015	Ve	Ventes en 2016	
	Ventes en 2012	Ventes en 2013	Nombre Ventes	Nombre dépositaire (1)	Nombre Ventes	Nombre dépositaire (1)	Nombre Ventes	%	Nombre dépositaire (1)
Dépositaire Privé	1	2 580	6 093	36	19 953	126	28 089	77%	157
Dépositaire AAPPMA	-	140	407	10	849	19	1 457	4%	23
Internautes	1 009	1 888	2 754		4 735		6 874	19%	
TOTAL Ventes	1 010	4 608	9 254		25 537		36 420		

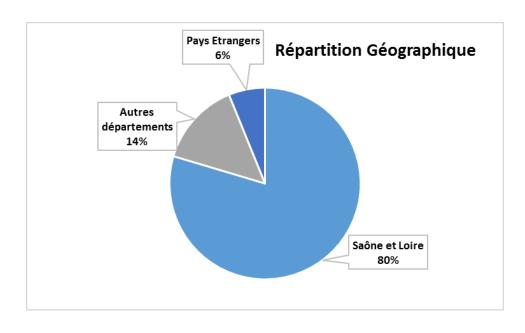
(1) Nombre de dépositaires ayant vendu au moins 1 carte de pêche pour la saison

Ages et sexes des pêcheurs (en nombre de cartes)

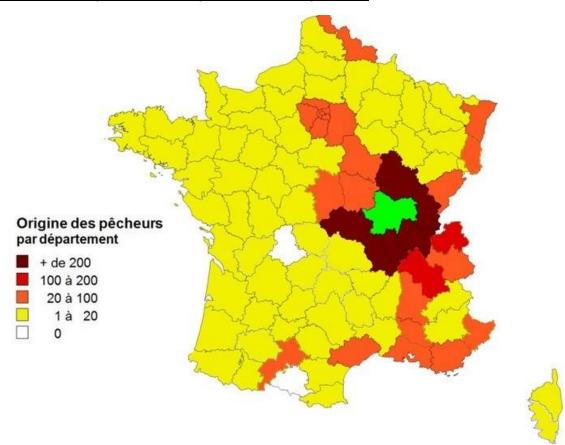
		0-	14	15-	-24	25	-34	35-	-44	45	-54	55	-64	6	5+	Total
		Homme	Femme	iotai												
Carte Majeure	Nombre			1 050	11	2 307	23	2 511	20	3 210	27	4 632	34	5 509	25	40.250
(Interfédérale + Majeure + ADAPAEF)	% tranche d'âge			5,4	8%	12,	04%	13,0	07%	16,	72%	24,	10%	28,	59%	19 359
Carte promotionnelle	Nombre				86		176		208		310		429		442	1 651
Découverte Femme	% tranche d'âge			5,2	1%	10,	66%	12,6	60%	18,	78%	25,	98%	26,	77%	1 651
Conta Danconna minauma	Nombre	1 458	76	1 222	40											2.706
Carte Personne mineure	% tranche d'âge	54,8	36%	45,	14%	0,0	0%	0,0	0%	0,0	0%	0,0	0%	0,0	0,00%	
Carte Découverte moins	Nombre	3 677	433													4 110
de 12 ans	% tranche d'âge	100,	00%	0,0	0%	0,0	0%	0,0	0%	0,0	0%	0,0	0%	0,0	00%	4 110
Carte Hebdomadaire	Nombre	8	0	157	2	414	4	432	4	327	3	242	3	111	1	1 708
Carte riebuomadane	% tranche d'âge	0,4	7%	9,3	1%	24,	47%	25,	53%	19,	32%	14,	34%	6,5	66%	1 /08
Carte Journalière	Nombre	207	36	888	68	1 371	80	1 228	59	1 060	47	1 039	73	618	22	C 70C
Carte Journaliere	% tranche d'âge	3,5	8%	14,0	07%	21,	35%	18,9	94%	16,	29%	16,	36%	9,4	12%	6 796
TOTAUX	H/F	5 350	545	3 317	207	4 092	283	4 171	291	4 597	387	5 913	539	6 238	490	36 420
IOTAUX	Tranche d'âge	5 8	95	3 5	24	4 3	75	4 4	62	4.9	84	6 4	152	6.7	728	30 420

Répartition géographique des pêcheurs (en nombre de cartes de pêche)

	Saône et Loire	Autres départements	Pays Etrangers	Total
Cartes de pêche vendues	28 989	5 188	2 243	36 420



Ventes selon le département de provenance du pêcheur



Ventes selon le pays de provenance du pêcheur

	Nombre de		Nombre de
Pays Etrangers	cartes	Pays Etrangers	cartes
	vendues	, -	vendues
ALLEMAGNE	1 779	BULGARIE	3
SUISSE	131	ETATS-UNIS	3
PAYS-BAS	120	LUXEMBOURG	3
BELGIQUE	54	UKRAINE	3
ROYAUME-UNI	36	ISRAEL	2
HONGRIE	23	NORVEGE	2
ITALIE	15	PORTUGAL	2
POLOGNE	11	ANDORRE	1
AUTRICHE	9	BANGLADESH	1
RUSSIE	8	ESTONIE	1
LITUANIE	6	GUERNESEY	1
CROATIE	5	JERSEY	1
DANEMARK	5	POLYNESIE FRANCAISE	1
ESPAGNE	5	SERBIE	1
KAZAKHSTAN	5	SWAZILAND	1
ROUMANIE	4	REPUBLIQUE TCHEQUE	1
			2 243

SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET FDAAPPMA

		Poids	en Kg						
Espèces	Etangs	Canaux	Rivières	Total kg	Etangs	Canaux	Rivières	Total Nombre	Coût total
Brème	200			200				0	948,00 €
Carpe	11 765	860	952	13 577				0	19 775,39 €
Carpeau / Carrassin			200	200					200,00 €
Carpe Amour				0				0	
Gardon	6 337	1 495	2 930	10 762				0	37 728,61 €
Goujon		9	10	19				0	418,84 €
Rotengle			221	221				0	1 119,14 €
Tanche	1 215	103	530	1 849				0	7 524,11 €
Poissons Blancs	2 720	320	382	3 422				0	11 495,23 €
Total Blancs	22 237	2 787	5 225	30 250	0	0	0	0	79 209,32 €
Black-Bass	260		126	386	612			612	5 532,05 €
Juvénile Black Bass				0			1 000	1 000	440,00 €
Brochet	2 598	323	2 449	5 370			25	25	47 371,66 €
Brocheton	20			20	2 250		3 250	5 500	1 236,23 €
Fingerling de Brochet				0			3 000	3 000	1 425,00 €
Perche	196	162	318	675				0	4 651,67 €
Sandre	289	357	50	696				0	9 214,55 €
Juvénile de Sandre	100			100				0	370,00 €
Total Carnassiers	3 463	841	2 943	7 247	2 862	0	7 275	10 137	70 241,16 €
Truite Arc en Ciel	5 549	1 435	6 520	13 504				0	66 452,82 €
Truite Fario	123		6 174	6 298				0	44 932,30 €
Alevin de Truite Fario				0			3 000	3 000	1 500,00 €
Ombret				0				0	0,00€
Saumon de Fontaine			280	280					2 147,94 €
Totaux Truites	5 672	1 435	12 975	20 082	0	0	3 000	3 000	115 033,06 €
TOTAUX TOUT POISSON	31 372	5 064	21 143	57 578	2 862	0	10 275	13 137	264 483,54 €

Synthèse effectuée grâce aux procès-verbaux d'alevinage réalisés par les Agents de Développement ou données transmises par 68 AAPPMA (Les alevinages des AAPPMA de Bellevesvre, Charnay les Chalon et Etang sur Arroux ne sont pas intégrés à cette synthèse).

ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION

exprimée en nombre de jours

SURVEILLANCE GENERALE: contrôle auprès des pêcheurs (cartes, modes de pêche, captures) CONTRÔLE SPECIFIQUE DU BRACONNAGE: sur des faits signalés ou des remarques sur le terrain laissant supposer des modes de pêches illicites CONTRÔLE SPECIFIQUE DE POLLUTION: COnstat, origine, prélèvements pour analyses, inspection des rejets, recherche de solutions d'amélioration avec des pollueurs, nettoyage des sites pollués. ALEVINAGE ET REPEUPLEMENT: déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie PÊCHE SCIENTIFIQUE: Participation avec l'ONEMA	143 4 0	453 6 2
contrôle auprès des pêcheurs (cartes, modes de pêche, captures) CONTRÔLE SPECIFIQUE DU BRACONNAGE: sur des faits signalés ou des remarques sur le terrain laissant supposer des modes de pêches illicites CONTRÔLE SPECIFIQUE DE POLLUTION: Constat, origine, prélèvements pour analyses, inspection des rejets, recherche de solutions d'amélioration avec des pollueurs, nettoyage des sites pollués. ALEVINAGE ET REPEUPLEMENT: déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie PêCHE SCIENTIFIQUE: Participation avec l'ONEMA	0	6
sur des faits signalés ou des remarques sur le terrain laissant supposer des modes de pêches illicites CONTRÔLE SPECIFIQUE DE POLLUTION: Constat, origine, prélèvements pour analyses, inspection des rejets, recherche de solutions d'amélioration avec des pollueurs, nettoyage des sites pollués. ALEVINAGE ET REPEUPLEMENT: déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie PÊCHE SCIENTIFIQUE: Participation avec l'ONEMA	0	
laissant supposer des modes de pêches illicites CONTRÔLE SPECIFIQUE DE POLLUTION: Constat, origine, prélèvements pour analyses, inspection des rejets, recherche de solutions d'amélioration avec des pollueurs, nettoyage des sites pollués. ALEVINAGE ET REPEUPLEMENT: déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie PÊCHE SCIENTIFIQUE: Participation avec l'ONEMA	0	
Constat, origine, prélèvements pour analyses, inspection des rejets, recherche de solutions d'amélioration avec des pollueurs, nettoyage des sites pollués. ALEVINAGE ET REPEUPLEMENT: déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie PÊCHE SCIENTIFIQUE: Participation avec l'ONEMA		2
des rejets, recherche de solutions d'amélioration avec des pollueurs, nettoyage des sites pollués. ALEVINAGE ET REPEUPLEMENT: déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie PÊCHE SCIENTIFIQUE: Participation avec l'ONEMA		2
des rejets, recherche de solutions d'amélioration avec des pollueurs, nettoyage des sites pollués. ALEVINAGE ET REPEUPLEMENT: déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie PÊCHE SCIENTIFIQUE: Participation avec l'ONEMA		_
ALEVINAGE ET REPEUPLEMENT: déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie PÊCHE SCIENTIFIQUE: Participation avec l'ONEMA 2 4 4 4 9	9	
déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie PÊCHE SCIENTIFIQUE: Participation avec l'ONEMA	9	
garderie PÊCHE SCIENTIFIQUE: Participation avec l'ONEMA 1 1 0	9	19
Participation avec l'ONEMA		19
Participation avec I'ONEMA	5	7
		_ ′
RUISSEAUX - PEPINIERES :		
exploitation de sites, enlèvements des indésirables ou 0 0	0	0
"nuisibles", récupérations des alevins, transfert dans un		
cours d'eau plus important.		
SAUVETAGE:		0
pêche électrique en cas de mise en assec du cours d'eau, 3 1 2 canal ou plan d'eau naturel ou artificiel.	2	8
INVENTAIRE OU SONDAGE :		
nâche électrique d'études des neunlements niscicales nour		
SDVP, enquête pour administration, association ou autres ;	16	74
recherche d'impact de pollution.		
ETANGS:		
vidange, mise en charge, nettoyage, inspection, 4 10 34	16	64
amendement de plan d'eau d'association, Fédération ou	10	04
autres.		
AUTRES ACTIVITES TECHNIQUES :		
Marquage de poissons, études hydro biologiques, analyses 8 0 2	4	14
diverses, examen de frayère, aménagement de cours d'eau, comptage de cormorans,		
ENQUETES : à la demande des pouvoirs publics, du Président Fédéral, de		
l'ONEMA, ou autres, création de plan d'eau, de pisciculture 13 0 5	0	18
; collecte de données, réunion d'aménagement de cours		
d'eau.		
INFORMATION, ANIMATION, EXPOSITION :		
intervention en milieu scolaire ou para-scolaire ; école ou 5 10 12	2	29
stage de pêche.		
TRAVAIL DE BUREAU :		
rédaction de rapport, procès verbaux ; réunion garderie ou 34 67 22	18	141
chantier.		
FORMATION: 5 3 1	0	9
donnée ou reçue à l'occasion de stage.	1	
CONGES ANNUELS (Vacances Légales) 32 35 39	31	137
MALADIE 0 0 5	0	5
ACCIDENT DU TRAVAIL 0 0 0	0	0
REPOS LEGAL HEBDOMADAIRE 96 94 105	106	401
JOURS FERIES 8 8	8	32
RECUPERATION 11 0 1	2	14
CONGES EXCEPTIONNELS (Mariage, Naissance, Décès) 0 0 0	0	0

Alain MERCIER est partie en retraite le 30 novembre 2016

INFRACTIONS PÊCHE RELEVÉES AYANT ENTRAINÉ LA REDACTION DE PROCÈS VERBAUX

	Agent de développement de la Fédération	Agents ONCFS	Gardes particuliers d'AAPPMA	Gendarmerie Nationale	nombre total
Pêche en eau douce sans faire partie d'une AAPPMA et sans avoir acquitté la CPMA	2		9		11
Non respect des prescriptions fixées par arrêté préfectoral limitant le nombre de capture de salmonidés			1		1
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé	1				1
Pêche de nuit en eau douce en période d'interdiction			1		1
Pêche dans les eaux de la 2ème catégorie, au moyen d'un procédé ou d'un mode non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet			2		2
Non respect des conditions d'exercice de la pêche	1				1
Opposition par quiconque à la recherche ou à la constatation d'une infraction à la police de la pêche en eau douce par les fonctionnaires et agents chargés de la police de la pêche	1				1
Pêche en eau douce, la nuit, à l'aide de procédé ou mode de pêche prohibé	1				1
Pêche en eau douce sans la permission du titulaire du droit de pêche	1				1
	7	0	13	0	20

SUITE DONNÉE AUX PROCÈS-VERBAUX

	Règlement amiable accépté	Proposition amiable non réglée : transmission au tribunal compétent	Classement sans	Règlement amiable non proposé : Transmission au tribunal compétent	Contestation du Procès Verbal : transmission au Tribunal compétent	nombre total
Pêche en eau douce sans faire partie d'une AAPPMA et sans avoir acquitté la CPMA	2	3	6			11
Non respect des prescriptions fixées par arrêté préfectoral limitant le nombre de capture de salmonidés					1	1
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé				1		1
Pêche de nuit en eau douce en période d'interdiction	1					1
Pêche dans les eaux de la 2ème catégorie, au moyen d'un procédé ou d'un mode non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet			2			2
Non respect des conditions d'exercice de la pêche			1			1
Opposition par quiconque à la recherche ou à la constatation d'une infraction à la police de la pêche en eau douce par les fonctionnaires et agents chargés de la police de la pêche				1		1
Pêche en eau douce, la nuit, à l'aide de procédé ou mode de pêche prohibé				1		1
Pêche en eau douce sans la permission du titulaire du droit de pêche				1		1
	3	3	9	4	1	20

ACTIVITE TECHNIQUE

LES ÉTUDES PISCICOLES

Etude de l'influence de la réduction des débits au droit de prises d'eau implantées sur les cours d'eau : le Rançon et ses affluents.

Le Rançon est un petit cours d'eau salmonicole abritant plusieurs espèces d'intérêt patrimonial et/ou halieutique comme la truite fario et l'écrevisse à pieds blancs. Son bassin-versant a été largement aménagé pour permettre l'alimentation en eau (eau potable et usage industriel) de la ville du Creusot : plusieurs plans d'eau jouant le rôle de réservoir d'eau ont été créés ainsi que 5 prises d'eau directes sur cours : 1 sur le Rançon et 4 sur des affluents. Ces aménagements perturbent les communautés aquatiques des cours d'eau de ce bassin : obstacle à la continuité écologique, modification du régime thermique des cours d'eau, diminution et régulation des débits, ...

Une étude a été lancée en 2016 pour tenter d'étudier l'impact des prises d'eau sur la faune piscicole et le macrobenthos (organismes aquatiques vivant à proximité du fond des cours d'eau) et proposer des actions pour limiter l'impact de ces prises d'eau. Cette étude a été réalisée sur 3 prises d'eau du bassin du Rançon : une prise d'eau située sur le Rançon à Pont d'Ajoux à Marmagne, une prise d'eau implantée sur le ruisseau des Vernes de Lyre à Broye et une troisième sur le ruisseau de Bière à Broye. 3 stations par prise d'eau ont été étudiées : 1 en amont de la prise d'eau, 1 en aval immédiat et 1 un peu plus en aval. De plus, un ruisseau témoin – le ruisseau de Fontaine Mollaine - non influencé par les prises d'eau, a aussi été étudié.

L'étude a inclu les points suivants :

☐ Suivi de certains paramètres physico-chimiques,
☐ Suivi de la thermie estivale des cours d'eau,
□ Etude de la qualité physique des cours d'eau à l'échelle du Tronçon (Méthode Tronçon) et à l'échelle de la
station (méthode IAM),
☐ Etude de l'impact des prises d'eau sur les compartiments biologiques :
- Inventaires piscicoles : 9 stations,

- inventaires piscieoies. 7 stations,
- Etude du macrobenthos (MAG 20),
- ☐ Evaluation du débit minimum biologique par l'application de la méthode estimhab.

Cette étude a montré que de nombreux obstacles difficilement franchissables (dus notamment à une forte pente), ou infranchissables (dus aux captages en eux-mêmes), associés à la réduction drastique des débits, pénalisent localement la diversité habitationnelle en modifiant l'équilibre morphodynamique et l'attractivité des cours d'eau. En guise de conséquences, les peuplements piscicoles et macrobenthiques se révèlent être fortement dégradés.

A l'issue de cette étude, un nouvel aménagement des captages permettant la restitution immédiate de l'eau non prélevée à la rivière a été proposé sur certaines prises d'eau, accompagné de l'installation de passes à poissons et/ou d'une rivière de contournement si le débit après ces changements le permet, pou r rétablir la

continuité écologique. De même, cette étude a permis d'apporter de nouveaux éléments pour réviser la valeur de débit minimum biologique sur la prise d'eau du Pont d'Ajoux à Marmagne.





Mesures sur le Rançon

Prélèvement du macrobenthos sur le ruisseau de Fontaine Mollaine

Cette étude importante a été réalisée par Camille Marcon, stagiaire de niveau MASTER 2 de l'Université de Besançon, pendant 6 mois, sous l'encadrement de Julien Maupoux.

Les résultats de cette étude ont été présentés par Camille Marcon le jeudi 29 septembre 2016 aux différents partenaires de cette étude (AAPPMA, Communauté Urbaine du Creusot Montceau, DDT 71, ...).

Responsable: Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernée : Marmagne.

Etude du peuplement piscicole de la Grosne de Brandon à Marnay - Zoom sur la population de brochet

Dans le cadre des études préalables au contrat de rivière Grosne, une étude piscicole et astacicole a été lancée en 2008 par la Fédération de pêche de Saône-et-Loire sur les têtes de bassin de la Grosne (la Grosne et ses affluents en amont de Brandon). Afin de compléter cette étude sur les parties médianes et aval de la Grosne et dans le but de proposer un programme d'action cohérent, il était nécessaire de réaliser un diagnostic des peuplements piscicoles de la Grosne en aval de la commune de Brandon. En aval de Cluny, un focus était aussi proposé sur le brochet.

Pour cela, l'étude a consisté en :

- la réalisation de 5 inventaires piscicoles par pêche électrique,
- la mise en œuvre de 4 inventaires avec une méthodologie spécifique pour tenter d'estimer l'abondance de brochet,
- une étude des habitats présents sur ces 4 stations pour évaluer la capacité d'accueil du lit mineur de la Grosne pour le brochet.

Les étapes de terrain ont été réalisées entre avril et septembre 2014. La saisie des résultats ainsi que la rédaction du rapport a été finalisée début 2016. Une présentation des résultats de cette étude a été effectuée lors d'un Comité Technique du Contrat de Rivière Grosne le 18 mai 2016 à Cormatin. Une présentation a aussi été effectuée au Comité Syndical du Syndicat d'Aménagement de la Grosne le 12 juillet 2016.





Brochet capturé sur la Grosne à Cortemblin (Malay)

La Grosne à Beaumont-sur-Grosne

Responsable: Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : Sainte-Cécile, Cluny, Saint-Ambreuil.

Etude piscicole des rivières du bassin de l'Arroux

Une étude piscicole des rivières du bassin de l'Arroux a été lancée en 2015. Elle vise à évaluer l'impact des actions entreprises dans le cadre du Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée à l'aide d'un indicateur biologique, le peuplement piscicole.

Les objectifs principaux de cette étude sont les suivants :

- évaluer l'impact des actions entreprises dans le cadre du Contrat Territorial sur les populations piscicoles du bassin de l'Arroux,
 - compléter les connaissances sur les populations piscicoles des cours d'eau du bassin de l'Arroux,
- apporter des éléments techniques nécessaires pour la réalisation de certains travaux : définition des espèces piscicoles à prendre en compte dans le cadre des opérations de restauration de la continuité écologique, nature du peuplement piscicole pour le montage des dossiers administratifs avant travaux.

En 2015, la Fédération a réalisé les différentes étapes de terrain relatives à cette étude : pêches électriques, mesure de la température de l'eau en période estivale, ... La saisie des résultats et la rédaction du rapport d'étude ont été réalisées en 2016 et s'achèveront début 2017.

Responsable: Julien Maupoux

<u>Financement</u>: Agence de l'Eau Loire-Bretagne (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %) AAPPMA concernées: les AAPPMA du bassin de l'Arroux (hors Bourbince et Morvan).

Etude de la qualité physique et des potentialités piscicoles de la Basse Vallée du

Doubs.

Dans sa « Basse Vallée », entre Dole et sa confluence avec la Saône, le Doubs s'écoule sur près de 68 km en suivant des méandres et des chenaux multiples, plus ou moins connectés à un large panel de bras morts (les mortes du Doubs). Ce corridor fluvial est composé d'une mosaïque de milieux naturels remarquables à fort intérêt patrimonial.

Dans le cadre du Contrat de Rivière Doubs, l'EPTB Saône et Doubs a missionné la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire pour réaliser une étude de la qualité physique et des potentialités piscicoles de la basse vallée du Doubs. Cette étude est réalisée en étroite collaboration avec la Fédération de Pêche du Jura et le bureau d'étude Téléos Suisse (opérateur scientifique).

L'étude est aujourd'hui achevée. Elle a fait l'objet de plusieurs réunions publiques de restitution sur le territoire de la basse vallée du Doubs. Des avant projets de restauration de bras mort du Doubs feront suite à cette étude. Ils seront portés par la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire.

En résumé voici la synthèse de l'étude.

Les diagnostics entrepris indiquent que les peuplements de poisson du Doubs dans sa basse Vallée, déjà déstructurés à la fin des années 1960, continuent à s'appauvrir et à se banaliser. Ainsi, dans les années 1990, les espèces les plus sensibles, telles que l'ombre, la truite et la lote étaient relictuelles. Depuis cette époque, leur régression s'est poursuivie jusqu'à leur quasi-disparition sur la basse vallée. De même des espèces moins exigeantes comme le barbeau et la vandoise sont elles aussi en cours de régression. Enfin l'abondance des poissons carnassiers (brochet et sandre) est désormais très limitée.

La caractérisation des mosaïques d'habitat et des biotopes, combinée avec les analyses thermographiques (ensemble de données recueillies pour l'étude) révèlent que les causes de la banalisation des peuplements piscicoles sont à la fois d'ordre physique (habitat) et chimique (qualité eau).

La chenalisation et les extractions industrielles de granulats, entreprises entre la fin des années 1950 et des années 1980, ont profondément altéré les habitats piscicoles. Ces travaux, n'ont pas simplement conduit à une destruction temporaire des fonds de la rivière. Ils ont modifié profondément le fonctionnement de l'écosystème Doubs en provoquant l'amplification des phénomènes d'érosion et d'incision du lit (par augmentation des pentes, des vitesses de courant et donc de l'énergie hydraulique).

Ainsi, concernant le Doubs entre Dôle (39) et Navilly (71), les vitesses de courants sont devenues importantes dans le chenal, ce qui a eu pour conséquence d'entrainer un fort transport des galets et graviers empêchant le développement des herbiers et limitant l'hospitalité de ces substrats pour la faune aquatique. Tout ceci s'est traduit aussi par un enfoncement et un élargissement du lit d'étiage du Doubs qui ont eu pour conséquence :

- un abaissement du niveau de la nappe entrainant une réduction des réserves en eaux en été et une augmentation des températures estivales,
 - et un assèchement des annexes hydrauliques (bras mort, zones humides).

A cela il convient de rajouter l'absence presque totale de bois mort ou de végétation rivulaire connective structurant le lit mineur (absence de cache et abris).

Le Doubs n'est malheureusement pas épargné non plus par les problèmes de qualité des eaux.

Depuis l'arrêt des pratiques d'extraction, une partie des fonctionnalités du Doubs dans sa basse vallée sont en cours de reconstitution « spontanée » grâce à la recharge en granulat autorisée par les importants phénomènes d'érosion de berge.

Néanmoins, la vitesse de réajustement morphologique pourrait prendre trop de temps (plusieurs centaines d'années) et ne pas être compatible avec le maintien des espèces aquatiques les plus sensibles. De plus ces phénomènes importants d'érosions de berges engendrent des conflits d'usages et ne sont pas bien tolérés par les riverains

Aussi l'étude propose d'autres pistes d'actions pour enrayer l'altération des habitats liés à l'incision, l'enfoncement et l'élargissement du chenal.

Ces pistes d'actions s'orientent autour des 3 grands axes principaux.

Ainsi, il conviendrait de rehausser les niveaux d'étiages et des nappes en favorisant le rehaussement d'au moins 20 à 40 cm du fond du chenal du Doubs à l'amont et à l'aval des bras morts d'intérêts majeurs. Pour ce faire l'implantation de semelle de fond en damier judicieusement disposée pourrait être envisagée.

Dans le même temps, il serait nécessaire de restaurer les capacités biogènes des bras morts et des franges humides du Doubs en reconnectant les mortes du Doubs à l'amont comme à l'aval et en envisageant leur remodelage en escalier ménageant des pentes douces.

Enfin pour améliorer l'hospitalité biogène du chenal en favorisant la diversification de la granulométrie des fonds, en ménageant d'avantage de caches et en ralentissant ponctuellement le transport des gravier-galets sans l'entraver deux types d'actions pourraient être envisagées :

- l'encrage de bois morts pour constituer des embâcles artificiels fixés,
- l'édification d'amas de blocs en quinconce à très forte granulométrie.

Bien évidemment, pour parfaire la restauration du Doubs dans sa partie basse, il serait aussi important d'envisager un travail sur la qualité de l'eau.

Responsable: Rémy Chassignol

<u>Financement</u>: Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (12 %), Conseil Régional de Franche Comté (10 %), Conseil Régional de Bourgogne (10 %), Conseil Général du Jura (10 %), FDAAPPMA 39 (4 %), FDAAPPMA 71 (4 %)

AAPPMA concernées : Pierre de Bresse et Verdun sur le Doubs

Avants Projets de restauration de bras morts sur le Doubs

Dans la continuité de l'étude piscicole de la basse vallée du Doubs, la Fédération s'est lancée dans la réalisation d'avants projets pour la restauration de deux bras morts du Doubs.

L'étude piscicole du Doubs avait permis de recenser une quarantaine d'annexes hydrauliques susceptibles de bénéficier de mesures de restauration.

L'année 2016 a été l'occasion de réaliser un premier travail de tri pour retenir une petite série de sites potentiellement aménageables par notre structure.

Ces sites maintenant définis, la Fédération pourra se lancer dès 2017 dans l'étude de scénario d'aménagement des annexes hydrauliques, dans les études nécessaires au dossier de déclaration ou d'autorisation de travaux au titre de la loi sur l'eau.

Tout cela dans un objectif de travaux de restauration des milieux naturels à échéance 2018-2019-2020.

Responsable: Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (22 %), FDAAPPMA71 (28 %)

AAPPMA concernée : Pierre de Bresse

Etude piscicole et astacicole des rivières du bassin versant de l'Arconce

Cette étude vise à approfondir les connaissances piscicoles et astacicoles sur les rivières et ruisseaux du bassin versant de l'Arconce. Mais s'agissant d'un état initial, cette étude a aussi pour objectif principal de prévoir l'évaluation future de l'impact des actions entreprises dans le cadre du Contrat Territorial à l'aide d'indicateurs biologiques, tels que le peuplement piscicole et astacicole.

En complément, cette étude doit pouvoir proposer certaines actions sur quelques affluents de l'Arconce et sur les secteurs de têtes de bassin versant encore non couverts par les travaux d'inventaires et d'expertises menés par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents (SMAAA).

A ce jour, l'ensemble des investigations de terrain a été achevée et la rédaction du rapport d'étude est en cours.

Ce rapport sera transmis et présenté aux AAPPMA concernées.

Responsable: Rémy Chassignol

Financement: Agence de l'Eau Loire Bretagne (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : Charolles, Anzy-le-Duc, Varennes l'Arconce, Saint Yan.

Evaluation de l'effet de la fragmentation du milieu par les obstacles à la libre circulation piscicole sur la structuration génétique des populations de truite du Méchet

Dans le cadre de ses missions de protection du milieu aquatique, la Fédération de pêche de Saône-et-Loire participe activement avec le Parc Naturel Régional du Morvan à la restauration des ruisseaux et rivières de 1^{ère} catégorie (Contrat Territorial Sud Morvan). Sur les cours d'eau du Morvan, la fragmentation de la continuité écologique compte parmi les facteurs limitants majeurs au maintien de certaines espèces et populations de poissons tels que la truite commune et le saumon atlantique.

A cette occasion, des travaux de restauration de la continuité écologique ont, et vont être entrepris sur le Méchet, rivière de première catégorie piscicole et d'intérêt patrimonial.

En plus de notre participation à l'aménagement de ces obstacles à la libre circulation piscicole, notre Fédération souhaite accompagner les gestionnaires locaux en lançant sur le Méchet un diagnostic génétique des populations de truites dont les objectifs principaux seraient :

- d'évaluer **les effets réels de la fragmentation du milieu par les obstacles** sur le fonctionnement biologique des populations (niveau de préjudice des isolations, des réductions de flux génique, ...),
 - de réaliser un état initial avant les actions de rétablissement de la continuité écologique.

Ce pourquoi nous avons lancé une étude des caractéristiques génétiques des truites du Méchet.

Lors de l'été 2016, 350 truites ont ainsi été capturées sur tout le linéaire du Méchet pour un prélèvement d'ADN. 7 stations d'échantillonnages ont été définies de part et d'autre de barrage majeurs sur la rivière.

A ce jour, nous sommes dans l'attente des premiers résultats d'analyse (laboratoire).

Responsable: Rémy Chassignol

Financement: FNPF (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %).

AAPPMA concernée : Autun.

Réseau de suivi thermique des rivières de 1ere catégorie piscicole du département.

Le réchauffement climatique terrestre est un fait qu'il est aujourd'hui difficile de contester.

Ce réchauffement a des conséquences sur la température des petites rivières du département de Saône-et-Loire.

La truite commune, espèce d'eau froide, souffre de cette situation tant et si bien que ses abondances et sa répartition géographique risquent encore de décroitre.

Ainsi pour mieux appréhender les effets du réchauffement, la Fédération dispose chaque année une dizaine de sondes sur des stations de références pour mieux appréhender l'ampleur du réchauffement. Ceci nous permet aussi de mieux comprendre les fluctuations de densités de truites fario observées d'année en année lors des pêches électriques.

En plus des stations de références, un accent tout particulier a été mis sur le bassin Versant du Méchet cette année 2016.

Responsable: Rémy Chassignol

Inventaires piscicoles sur les cours d'eau interceptés par la « mise en 2x2 voies de la RN79 – Section Charnay / Prissé » (projet DREAL Bourgogne-Franche Comté) et par le Projet A406-RN 79 / Nœud de Macon-Sud (projet d'APRR)

La Fédération a été missionnée par APRR et la DREAL Bourgogne Franche Compté pour réaliser un état des lieux des cours d'eau concernés par deux projets d'aménagement routiers importants au sud de Mâcon. Plusieurs inventaires piscicoles ont ainsi été réalisés sur la Petite Grosne et ses affluents (Denante, ruisseaux de Pouilly et de Fuissé) sur les communes de Charnay-Lès-Mâcon, Prissé et Mâcon.

Ces inventaires ont permis d'observer 22 espèces de poissons, dont certaines, comme la bouvière, la truite fario, la vandoise, le chabot, le blageon et le barbeau fluviatile, présentent un statut de protection que les pétitionnaires devront prendre en compte avant de réaliser les travaux.







Truite capturée sur la Petite Grosne

Responsable: Julien Maupoux

Financement: DREAL Bourgogne Franche Comté (50%), APRR (50 %)

AAPPMA concernées: Macon, Prissé

Suivi des pollutions viticoles

La Fédération a réalisé en 2016 un suivi de la qualité des cours d'eau dans les secteurs viticoles en période de vendanges. Ce suivi a permis d'identifier plusieurs rejets d'origine vinicole et de rencontrer les exploitants ou cave coopératives concernés.

Responsables : Julien Maupoux et les agents de développement

AAPPMA concernées : AAPPMA du beaujolais, du mâconnais, du chalonnais et du bassin de la Dheune.

Atlas des écrevisses en Bourgogne

Chaque année le personnel de la Fédération de Pêche contribue à l'enrichissement des connaissances sur la présence des écrevisses autochtones et invasives dans les ruisseaux et rivières du département de Saône-et-Loire.

Ce travail est réalisé au sein d'un groupe appelé : Groupe Ecrevisse Bourguignon. Ce groupe comprend la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, le Parc Naturel Régional du Morvan, l'Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques devenue aujourd'hui Agence Française pour la Biodiversité et les Fédérations Départementales de Pêche.

Après une petite vingtaine d'années de travaux commun, un ouvrage va être édité. L'Atlas des écrevisses en Bourgogne devrait voir le jour en 2018. Les travaux d'organisation et de rédaction ont d'ores et déjà débuté.

2016 a été l'année des premières réunions de concertation.

Responsable: Rémy Chassignol

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Projet de restauration de la ripisylve sur le ruisseau des Vernottes – Reprise de quelques érosions de berge

Sur le ruisseau des Vernottes, des travaux de restauration de la ripisylve (végétation rivulaire) ont été entrepris en automne 2014.

Ces travaux ont été une réussite tant sur le plan écologique que sur le plan de l'acceptation par le propriétaire et son exploitant.

Cependant, suite à la présence de ragondin, certaines protections végétales avaient été déstabilisées. Pour corriger l'altération des aménagements, la Fédération a fait intervenir le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement de Colonges la Madeleine. Après piégeages le CPIE est intervenu pour reprendre les petites portions de berge détériorées à l'automne 2016.

<u>Responsable</u>: Rémy Chassignol

Financement: FDAAPPMA 71 (100 %)

AAPPMA concernée : Autun

Travaux de restauration de la continuité écologique sur le Méchet au droit de l'étang Bouton.

Sur la commune de Monthelon, l'étang de Bouton était alimenté par une prise d'eau fonctionnelle grâce à un barrage implanté sur le Méchet.

Ce barrage limitait la libre circulation pour certaines espèces piscicoles emblématiques et patrimoniales : la truite fario, le saumon atlantique, la lote, la lamproie marine.

Afin de restaurer l'accès à des nombreux sites de reproduction, le barrage a été arasé et une nouvelle prise d'eau a été aménagée pour permettre le remplissage de l'étang.

Ces travaux ont été entrepris par le Parc Naturel Régional du Morvan. La Fédération a apporté une assistance technique et financière.

Responsable: Rémy Chassignol

Financement: FNPF (50%), FDAAPPMA 71 (50%)

AAPPMA concernée: Autun

Suivi piscicole de frayères à brochet

Comme chaque année, la Fédération réalise un suivi de certaines frayères à brochet dans le département. Cette année les sites suivis ont été :

- Bras mort de la Prairie des Oies à Mouthier-en-Bresse,
- Bief du moulin de Romain à Saint-Usuge,
- Bras mort du Pont Rouge à La Genête/Brienne,
- Bras mort de Lavy à Ste-Croix,
- Bief du Château de la Motte à Ste Croix,
- Baisse du Pont de la Barque à Louhans,
- Frayère du Port d'Ormes,
- Frayère de Gigny-sur-Saône,
- Frayère de Buffalo à Châtenoy-le-Royal,
- Baisse de l'Argillet à Marnay,
- Bras mort du Grand Recard à Marnay,
- Zone humide du Pré des Saules à Cuisery
- Bras mort de Château Gaillard Hauterive, La Chapelle de Bragny,
- Bras mort du Bois d'Epinet à Sercy.

La saisie des résultats et la rédaction du rapport d'étude ont en partie été réalisées en 2016 et s'achèveront début 2017.

Responsable: Julien Maupoux

Financement: Agence de l'Eau RMC (50 %), Fédération Nationale (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées: Cuisery, Rancy, Saint-Germain-du-Plain, Louhans, Cluny, Etang-sur-Arroux,

Charbonnat

Etude et travaux de restauration de la continuité écologique sur le Talenchant

Le Talenchant est un petit cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole. L'étude piscicole et astacicole des rivières du mâconnais réalisée en 2010 a montré que le ruisseau des Vaux, un petit affluent du Talenchant, abritait encore une population d'écrevisses à pieds blancs.

Afin de compléter les connaissances piscicoles sur le Talenchant, 5 inventaires piscicoles ont été réalisés en 2015. Ces inventaires ont montré que la truite fario, espèce repère du Talenchant, n'est plus présente. Différentes problématiques expliquent l'absence de la truite fario : température de l'eau trop importante en période estivale en amont du bourg de Verzé, problèmes de qualité d'eau (rejets domestiques et viticoles), problèmes de morphologie du lit mineur dans le bourg de Verzé et enfin des problèmes de restauration de la continuité écologique. La saisie des résultats et la rédaction du rapport d'étude ont été réalisées en 2016 et s'achèveront début 2017.

Les travaux projetés dans ce projet visaient d'abord à restaurer la continuité écologique sur le Talenchant. Néanmoins, au vu des problématiques relevées, il apparait nécessaire aujourd'hui de mener une politique plus globale de restauration du Talenchant en collaboration avec le syndicat de rivière. La Fédération a cependant mis en œuvre à l'automne 2015, avec l'accord des propriétaires riverains, l'effacement de 3 seuils. Ces seuils étant de taille modeste, une destruction manuelle a été possible. Ce programme doit se poursuivre en 2017 avec l'effacement de deux autres seuils.

Responsable: Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)

AAPPMA concernée : Saint-Maurice-de-Satonnay

DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION

Projet de développement de la pêche sur le Lac de Saint Amédée à Sanvignes-les-

Mines

Propriété de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, le lac de Saint Amédée (12 ha) est mis à la disposition de la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et du Comité pour la Pratique de la Pêche à la ligne sur le Plan d'eau de la Sorme depuis l'été 2016.

Le 17 septembre 2016 (lancement officiel), la pêche a été ouverte sur le lac de Saint Amédée à tout détenteur d'une carte de pêche du département de Saône-et-Loire ou d'une carte de pêche réciprocitaire d'un autre département (CHI, EHGO, URNE).



Le plan d'eau de Saint Amédée est une eau close du domaine privé, réglementée par règlement intérieur (les eaux closes n'étant pas soumises à la loi pêche).

La Fédération de pêche de Saône-et-Loire a rédigé le bail de location avec la Communauté Urbaine Creusot Montceau. Nous avons aussi rédigé le règlement intérieur.

En complément de ce travail « administratif » et réglementaire, la Fédération a réalisé un suivi bathymétrique du site associé à des mesures de d'habitat (végétation aquatique) du site et de dureté des fonds.

Ces mesures ont permis de mieux comprendre le fonctionnement du lac et d'essayer d'adapter les empoissonnements.

Les cartes sont disponibles ici :

http://www.peche-saone-et-loire.fr/lac-de-saint-amedee-un-nouveau-site-ouvert-bientot-aux-pecheurs/

Responsable: Rémy Chassignol

Structure concernée : Comité pour la Pratique de la Pêche à la ligne sur le Plan d'eau de la Sorme

Demande d'évolution réglementaire (quotas, ouverture fermeture)

Cette année la Fédération a fait part à l'administration de nombreuses demandes d'évolutions réglementaires. Ces demandes concernaient la fermeture de la pêche du sandre, les ouvertures de la pêche du sandre et du brochet mais aussi les quotas et tailles de prélèvement du brochet, du sandre, du black-bass et de la truite.

Ces demandes et la réponse de l'administration sont consultables aux pages suivantes :

http://www.peche-saone-et-loire.fr/evolution-de-la-reglementation-peche-pour-2017/http://www.peche-saone-et-loire.fr/evolutions-reglementaires-pour-2017/

Voici les principales évolutions :

Concernant les dates d'ouverture de la pêche du sandre et du brochet, nos demandes d'ouvertures décalées (brochet 1^{er} mai et sandre 3^{ème} samedi de mai) n'ont pas abouti. L'ouverture brochet / sandre aura lieu le 1^{er} mai.

Concernant nos demandes d'ouverture de la pêche à la carpe de nuit toute l'année, notre demande n'a pas abouti. L'ouverture des parcours de nuit auront lieu le 1^{er} mars sur la Saône et le 1^{er} mai sur le reste des parcours du département.

A partir de 2017, pour le brochet, le sandre et le black-bass il a aussi été institué par arrêté préfectoral

- un quota de prélèvement de 3 poissons carnassiers par jour et par pêcheur dont 1 brochet au maximum et 1 black-bass au maximum.

A partir de 2017, pour les salmonidés il est institué par arrêté préfectoral

- un quota de prélèvement de 6 salmonidés par jour et par pêcheur dont 3 truites fario au maximum.

Concernant les tailles de captures, les évolutions inscrites dans l'arrêté préfectoral concernent :

le brochet: 60 cm,le sandre: 50 cm,et le black-bass: 40 cm.

Responsables: Georges Guyonnet, Olivier Bernolin, Rémy Chassignol

Cahier des charges pour l'exploitation du droit de pêche sur le domaine de l'état

Sur les cours d'eau, canaux et plans d'eau du domaine public, l'état loue le droit de pêche aux AAPPMA selon certaines conditions. Ces conditions sont en partie négociées avec la Fédération, les services de l'état concernés (VNF), les pêcheurs professionnels et les pêcheurs amateurs aux engins.

Après négociations, les conditions de location sont transcrites dans un document rédigé par la Direction Départementale de Saône-et-Loire et signé par le préfet. Ce document s'intitule Cahier des charges pour l'exploitation du droit de pêche de l'état.

Sa période de validité est comprise entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2021.

Responsables: Georges Guyonnet, Christian Large, Olivier Bernolin, F. Laval et Rémy Chassignol

Projet de réservoir de pêche à la mouche à l'étang des Cloix

Un projet de réservoir de pêche à la mouche est actuellement à l'étude sur l'étang des Cloix à Autun, en partenariat avec la ville d'Autun et l'AAPPMA « Union Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux » (Autun). Ce plan d'eau servant aussi de réservoir d'eau potable, les services préfectoraux s'opposent pour le moment à la mise en œuvre de ce projet, arguant du fait que cette nouvelle activité pourrait avoir des conséquences négatives sur la qualité de l'eau du plan d'eau.

En 2016, la Ville d'Autun a ouvert l'étang des Cloix à la pêche à la mouche pendant une quinzaine de jours dans le but de promouvoir le projet de réservoir de pêche à la mouche. L'animateur pêche de la Fédération a participé à cette action au cours d'une journée destinée aux jeunes.

La Fédération a été chargée de rédiger un dossier loi sur l'eau pour modifier le statut de ce plan d'eau actuellement classé en 1ère catégorie piscicole (pour qu'il soit pêchable en période de fermeture de la truite).

Responsable: Julien Maupoux

Financement: Fédération et Ville d'Autun

AAPPMA concernée : Autun

Création d'un poste de pêche pour personne à mobilité réduite à l'étang du Mitant à

Gergy

L'AAPPMA de Gergy et la Fédération ont pour projet la création d'un poste de pêche PMR à l'étang du Mitant à Gergy. En 2016, un dossier de demande subvention a été déposé par la Fédération auprès de la Fédération Nationale de la Pêche en France.

Responsables: Marc Durandin et Julien Maupoux

AAPPMA concernée : Gergy

Création d'une rampe de mise à l'eau sur la Loire à Bourbon-Lancy

L'AAPPMA « de région » (Bourbon-Lancy) et la commune de Bourbon-Lancy ont créé en 2016 une rampe de mise à l'eau des barques sur la Loire au pont du Fourneau à Bourbon-Lancy. Un dossier de demande subvention a été déposé par la Fédération auprès de la Fédération Nationale de la Pêche en France.

Responsables: Julien Maupoux

AAPPMA concernée : Bourbon-Lancy

Rédaction hebdomadaire d'articles pour le Journal de Saône et Loire

Lors de l'année 2016, la Fédération a fourni au Journal de Saône-et-Loire un article tous les 2 mois. Ce dernier est paru pour dans la rubrique « Pêche mon Dimanche ».

Responsables: Julien Maupoux, Irénée Sicard, Rémy Chassignol et les Agents de développement

Guide 2017 de la pêche en Saône et Loire

Comme chaque année, le guide de la pêche en Saône-et-Loire a été réédité. Le guide 2017 se présente sous la même forme que le guide 2016. Il contient de nombreuses mises à jour : évolutions de la réglementation, changements de présidents, ... Cette année une page a été créée pour présenter le plan d'eau de Saint-Amédée à SANVIGNES-LES-MINES qui a été ouvert à la pêche en 2016.

L'impression du guide a été confiée à l'entreprise SEIC (Le Creusot).

25 000 exemplaires ont été imprimés et répartis aux AAPPMA en janvier 2017. Le guide est distribué au moment de l'achat des cartes de pêche. Comme chaque année, il est possible de télécharger le guide depuis le site Internet de la Fédération de pêche.

Responsable: Julien Maupoux

<u>Financement</u>: Partenaires publicitaires (75 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

Site internet de la Fédération : http://www.peche-saone-et-loire.fr

2016 aura été la 16^{ème} année d'existence du site Internet de la Fédération.

Lorsque le site a été ouvert au public (début des années 2000), les connexions étaient encore très marginales. Elles oscillaient entre 2 000 et 10 000 visites à l'année.

Aujourd'hui, les choses ont bien évolué puisqu'Internet est devenu un média incontournable.

L'activité Internet se développe année après année. Tant et si bien qu'aujourd'hui le site Internet de la Fédération est le média le plus utilisé par les pêcheurs pour obtenir de l'information.

Après une importante mise à jour en 2013, le site internet a connu en 2014, 2015 et 2016 de grande augmentation de fréquentation.

Les chiffres clés de l'audience du site de la Fédération en 2016

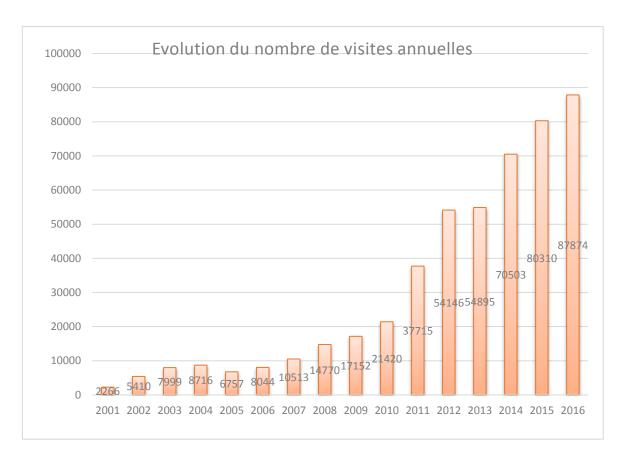
- 87 874 consultations par 59 232 visiteurs distincts pour un total de 2 002 635 pages vues

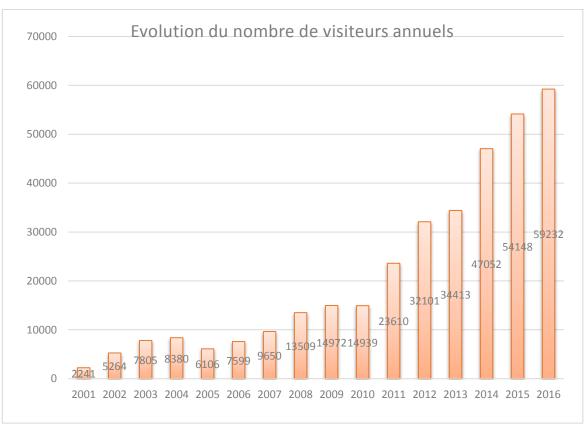
En moyenne, les internautes restent 2,36 minutes sur le site pour une moyenne de 2 pages vues par connexion. Ces statistiques sont tout à fait honorables pour un site internet et montrent que les internautes parcourent relativement bien les pages du site à la recherche d'information.

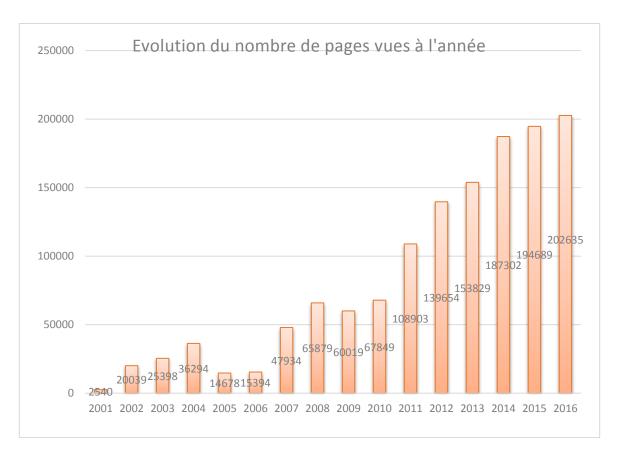
Il est interessant de constater à quel point l'augmentation de la fréquentation de notre site internet s'est amplifiée ces dernières annnées.

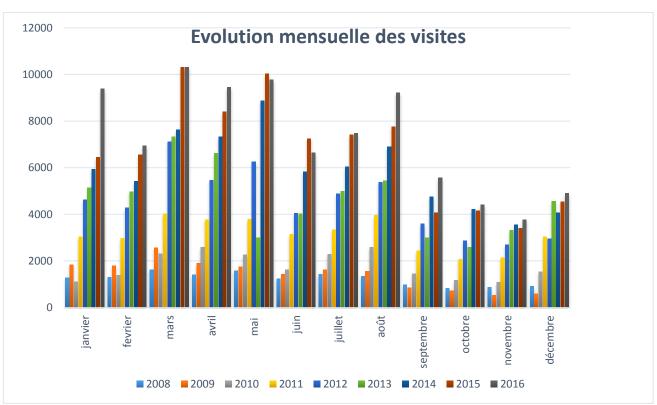
Entre 2009 et 2016, le nombre de visites a été multiplié par 5. Cette augmentation des visites peut être liée à la constante actualisation du site ainsi qu'à la rédaction de nombreux articles, à la tenue d'un agenda et bien sur parce qu'Internet est devenu un média de masse.

Pour cette année 2016, 65% des visiteurs ayant parcouru nos pages web sont de nouveaux visiteurs.









Au regard de l'évolution des visites mensuelles, on peut constater comme chaque année 3 pics de fréquentation maximale :

- 1 pic avant ouverture de la truite (janvier, février, mars),
- 1 pic en avril et mai avant ouverture du carnassier,
- 1 pic pendant la période estivale (juillet-août).

Nationalité des principaux visiteurs

Pays	Visites
France	81 584
Allemagne	2 279
Angleterre	623
Suisse	572
Hollande	423

Pages les plus consultées par orde d'importance

Classement	Les pages	Nombre de pages vues
1.	Page d'index du site	27 211
2.	Carpe de nuit	12 064
3.	Page sur les Etangs de la Fédération	11 847
4.	Période d'ouverture	11 450
5.	Carte de pêche 2016	11 443
6.	Les rivières	8 919
7.	Réglementation	8 813
8.	Achetez sa carte de pêche	5 672
9.	Les AAPPMA	4 993
10.	Où pêcher la truite	4 382

Responsable: Rémy Chassignol

DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS

DIVERSES

Consultation: dossier d'autorisation loi sur l'eau

• <u>Titre</u>: Dossier d'autorisation relatif à des travaux de suppression du vannage du parc et l'aménagement du Fil à La Roche Vineuse

Maître d'ouvrage : SIVOM de la Petite Grosne

Rivière: Fil

<u>Réponse</u> : Julien Maupoux <u>Date</u> : 11 janvier 2016

Avis : Favorable, à condition de réaliser une pêche électrique de sauvetage avant la réalisation des travaux.

• <u>Titre</u> : Dossier d'autorisation relatif à la restauration de la Loire au lieu-dit « Le Fourneau » à Bourbon-Lancy

Maître d'ouvrage : Ville de Bourbon Lancy

Rivière: Loire

<u>Réponse</u>: Julien Maupoux <u>Date</u>: 22 février 2016 <u>Avis</u>: Pas de remarques.

• Titre : Dossier d'autorisation relatif à la restauration de la Denante à Davayé

Maître d'ouvrage : SIVOM de la Petite Grosne

Rivière : Denante

<u>Réponse</u> : Julien Maupoux Date : 23 février 2016

Avis : Favorable, à condition de réaliser une pêche électrique de sauvetage avant la réalisation des travaux.

• <u>Titre</u> : Dossier d'autorisation relatif à des travaux de restauration de la continuité écologique par l'effacement du seuil de Massilly sur la Grosne

Maître d'ouvrage: CD 71

Rivière: Grosne

<u>Réponse</u>: Julien Maupoux <u>Date</u>: 16 mars 2016 Avis: Pas de remarques.

• <u>Titre</u> : Dossier d'autorisation relatif à la restauration de la Thalie aval sur les communes de Chalonsur-Saône et de Saint-Rémy

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Thalie

Rivière: Thalie

Réponse : Julien Maupoux

<u>Date</u>: 6 juin 2016

Avis: Pas de remarques.

Consultation : dossier de déclaration loi sur l'eau

• <u>Titre</u> : dossier de déclaration loi sur l'eau relatif à des travaux de suppression du seuil du lavoir du Vieux Chêne à Davayé

Maître d'ouvrage : SIVOM de la Petite Grosne

Rivière: Denante

<u>Réponse</u>: Julien Maupoux <u>Date</u>: 13 octobre 2016 <u>Avis</u>: Pas de remarques.

• <u>Titre</u> : Dossier de déclaration pour le curage de sédiments sur le bief d'Artaix du canal de Roanne à Digoin

Maître d'ouvrage: VNF

Rivière : Canal de Roanne à Digoin

<u>Réponse</u> : Rémy Chassignol <u>Date</u> : 7 novembre 2016

Avis : favorable sur le principe des réparations du canal mais très perplexe quant à la qualité du dossier.

ACTIVITE PÊCHE ET MILIEU AQUATIQUE (ANIMATION)

Recherche de partenaires éducatifs

Afin de maintenir la visibilité de l'offre « animation », un « flyer » mis à jour a été envoyé à l'ensemble des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) (environ 70 structures) dont une liste nous a été fournie par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Pour l'année 2016, des contacts sérieux ont été pris avec : le SIVOS Vincelles/Saint Usuge, l'Office de Tourisme de Fleurville, le Lycée Henri Parriat de Montceau les Mines, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Saint Rémy, l'ALSH de Cluny, l'ALSH de Colombier en Brionnais, l'ALSH de Verdun/Doubs et Les Papillons Blancs de Blanzy.

Animations effectuées

Animation Grand Public

Des journées d'initiation pour les adultes ont pris place durant le printemps et l'été 2016 (Autun, Mâcon, Etang/Arroux, Bourbon Lancy, Tournus, Chalon s/Saône).

L'objectif de ces journées est de proposer une initiation à une technique de pêche pour permettre aux néophytes de découvrir le loisir pêche sans trop de difficulté. De plus, c'est aussi un moyen de promouvoir la compétence animation.

La participation à un forum des associations pour communiquer sur le rôle et les missions de la Fédération et des AAPPMA (Forum des Associations de Marcigny).

La mise en place de stages multi-pêches à destination des adolescents. Ces stages de 3 jours ont pour objectifs de permettre aux jeunes un perfectionnement sur plusieurs techniques de pêche (coups, leurres, mouches) et de leur transmettre des connaissances sur la réglementation, la biologie des espèces et le fonctionnement des milieux (Bourbon-Lancy, Chalon s/Saône).

La mise en place de la Journée Nationale Pêche sur la gravière de Fleurville avec les AAPPMA de Lugny, Saint Maurice de Satonnay et Mâcon. Manifestation annulée au dernier moment à cause des conditions météorologiques très humides du printemps.

Participation à l'animation Tour de France à Champagnole (39). Simulateur, lancers sur cibles, information territoire.



Initiation Mouche sur la Celle

Animations en Centre de Loisirs (ALSH)

Saint Rémy: 7 demi-journées pour un total de 63 enfants,

Verdun : 2 demi-journées pour un total de 30 enfants, **Cluny 1:** 2 demi-journées pour un total de 12 enfants,

Salornay sur Guye: 2 demi-journées pour un total de 26 enfants,

Saint Martin Belle Roche: 2 demi-journées pour un total de 26 enfants,

Matour : 2 demi-journées pour un total de 31 enfants.



Initiation pêche à la grattée sur la Grosne

Animations scolaires

Saint-Usuge : Cycle de 7 séances dans le cadre de l'aménagement du rythme scolaire (NAP). 12 enfants de CP-CE1 et 12 enfants de CE2-CM2 ont pu découvrir le cycle de l'eau, le fonctionnement de la rivière, la pêche à la ligne, l'anatomie des poissons ou encore la réglementation pêche.

Primaires Saint Leger sous Beuvray : 2 demi-journées consacrées à la découverte des invertébrés aquatiques et des poissons. 18 enfants CE2-CM2 pour cette activité.

Monthelon : 2 demi-journées consacrées à la découverte des invertébrés aquatiques et des poissons. 19 enfants CE2-CM2 pour cette activité.

Mâcon : 4 demi-journées consacrées à la découverte du bassin versant de la Saône et des poissons. 80 enfants CE2-CM2 (4 classes) pour cette activité.

Autun : 2 demi-journées consacrées à la découverte des invertébrés aquatiques et des poissons. 19 enfants CE2-CM2 pour cette activité.

Laizy : 2 demi-journées consacrées à la découverte des invertébrés aquatiques et des poissons. 17 enfants CE2-CM2 pour cette activité.

Lalheue : Cycle de 6 séances dans le cadre de l'aménagement du rythme scolaire (NAP). 12 enfants de CE1-CM2 ont pu découvrir le cycle de l'eau, le fonctionnement de la rivière, la pêche à la ligne, les invertébrés aquatique, l'anatomie des poissons ou encore la réglementation pêche.



Découverte de la faune macrobenthique Monthelon

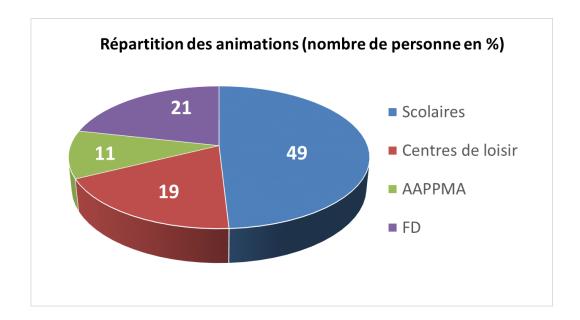
Animations AAPPMA

Blanzy : 1 demi-journée de découverte des invertébrés et des poissons d'eau douce pour les enfants de l'APN. 13 enfants.

Louhans : 1 demi-journée pratique de la pêche aux leurres avec les enfants de l'APN. 10 enfants.

Animations publics spécialisés

Blanzy: 3^{ème} édition de la journée « La pêche, une passion, des émotions » en partenariat avec les papillons blancs de Blanzy et l'AAPPMA locale. 11 ateliers différents (nage des leurres, lancers sur cible, simulateur, découverte des poissons d'eau douce, lancer mouche, lancer distance, découverte du matériel, l'art et le poisson) pour 10 groupes de structures accueillant des personnes en situation de handicap et 1 classe de primaire. 110 personnes ont participé à cette journée.



Formation

Une journée de formation dans le cadre du programme SFFERE. Thématique de la journée : Construire une activité sur les cours d'eau en lien avec la trame bleue. Cette formation a pris place à Saint Brisson (58) dans les locaux du Parc Naturel Régional du Morvan.

Communication

Toujours dans le but de donner plus de visibilité et de lisibilité aux projets de la Fédération, il est essentiel de continuer la communication sur certaines thématiques.

Multimédia

- Mise à jours des pages « animation » sur le site internet de la Fédération (Grand public, Scolaire/Centre de Loisir, Stages),
- Rédaction d'actualités sur le site internet de la Fédération,
- Animation (avec les techniciens) de la page Facebook de la Fédération (FD Pêche Saône et Loire).

Support papier

- Création et diffusion d'affiches et flyers concernant les activités d'animation, la réglementation et l'halieutisme,
- Aide au choix des sujets et à la rédaction d'articles pour le Journal de Saône et Loire.

Autres activités

En plus de ces activités en lien direct avec le projet animation de la Fédération, l'animateur a participé aux opérations techniques telles que les pêches d'inventaires et de sauvetages, visites de terrain, vidanges d'étang.

Responsable: Irénée SICARD

RAPPORT FINANCIER

FEDERATION



Bilan actif

ASS Fédération de Pêche 71

Au : 31/12/2016
* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	Actif			Exercice		Exercice précédent	
				Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au: 31/12/2015
	Immobilisations incorporates	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes		22 871	21 350	1 520	1 513
		Truncia et desriptes	TOTAL	22 871	21 350	1 520	1 513
Actif immobilisé	Immobilisations corporalies	Terrains Constructions Instructions Instructions Instructions, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours		57 587 935 396 101 938 323 030 208 998	602 039 76 882 251 475	57 587 333 356 25 056 71 554 208 998	57 587 363 709 29 736 70 388 84 216
Aci	_	Avances et acomptes	TOTAL	1 (2(02)	020.20#	COC 221	605 620
	Immobilisations financières®	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés	IOIAL	1 626 951 1 096	930 397	1 096	605 639 1 085
	financ	Préts Autres immobilisations financières					
	_	Autres immobilisations financières	TOTAL	600 1 696		600 1 696	600 1 685
			Total I	1 651 519	951 748	699 771	608 838
	Stodis et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises	TOTAL				
aut	Ava	nces et acomptes versés sur commande					
Actifcirculant	Cré ances ¹⁸	Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	TOTAL	11 200 1 195 040 1 206 240		11 200 1 195 040 1 206 240	2 325 1 241 731 1 244 056
¥	Civers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités		100 000 806 410		100 000 806 410	1 046 096
		Charges constatées d'avance (4)		10 269		10 269	19 811
			Total II	2 122 919		2 122 919	2 309 964
Pri	mes d	à répartir sur plusieurs exercices III le remboursement des emprunts IV conversion Actif V					
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III	I+IV+V)	3 774 438	951 748	2 822 690	2 918 803
	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)						
Encadements	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres						



Bilan passif_____

ASS Fédération de Pêche 71

Au: 31/12/2016

^{*} Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	* Mission de Presentation-voir le rapport de l'Expert Comptable				
L		Passif (après répartition)	Exercice	Exercice précédent	
	8	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv. biens renouvelables)	511 331	486 752	
Ш	ds propres	Ecarts de réévaluation Réserves	912 068	998 282	
sig.	-Fa	Report à nouveau Sous-total : Situation nette	1 423 399	1 485 035	
Fonds associatifs		Fonds associatifs avec droit de repri			
88	SE SE	Apports			
Ü	as sociatifs	Legs et donations			
Ĭ,		Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ш	s fonds	Ecarts de réévaluation			
Ш	Autres	Subventions d'Investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Ш		Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)			
Н	\dashv	profit des proprietaires (commodat)			
		Total I	1 423 399	1 485 035	
		Provisions pour risques	1 420 033	1 400 000	
Provisions et	lédiés	Provisions pour charges			
ķ	8	Fonds dédlés sur subventions de fonctionnement			
é	Ö	Fonds dédlés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
		Total II			
		Emprunts obligataires convertibles			
		Autres emprunts obligataires			
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
		Emprunts et dettes financières divers (3)			
l stro	9	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)			
1 8	5	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	29 382	90 189	
		Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	96 043	92 392	
		Autres dettes	1 277 264	1 240 167	
		Instruments de trésorerie	1 273 364	1 248 167	
		Produits constatés d'avance	500	3 019	
		Total III	1 399 290	1 433 767	
		Écart de conversion passif IV			
		Total du passif (I+II+III+IV)	2 822 690	2 918 803	
	,	Dettes sauf (1) à plus d'un an			
1		Dettes sauf (1) à moins d'un an	1 399 290	1 433 767	
Bornaroje	Į.	(2) Dont concours bancaires courants et soides créditeurs de banques			
L		(3) Dont emprunts participatifs			
N		Sur legs acceptés			
l a	S	Autres			
l e	donnés				
Engagements	မိ				
I H					



Compte de résultat

ASS Fédération de Pêche 71

_	sion de Presentation voil le rapport		
		Exercice	Exercice précédent
	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Blens		
	Services ilés à des financements réglementaires		
	Autres services	23 322	26 428
_	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	23 322	26 428
읂	Production stockée		
TZ	Production immobilisée		
۱ĕ	Produits nets partiels sur opérations à long terme Cotisations	455 439	476 562
1 9	Dons	400 409	470 302
Q.	Legs et donations		
동	Subventions d'exploitation Produits ilés à des financements réglementaires	213 930	261 699
Produits d'exploitation	Ventes de dons en nature		
١-	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	10 932	12 069
	Autres produits	520	7 493
	Total des produits d'exploitation I	704 143	784 253
	Marchandises Achats	800	821
	Variation de stocks	53 337	137 528
_	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks	33 337	137 320
Į į	Autres achats et charges externes (1)	202 787	192 128
īā	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements	22 046	18 351
음	Charges sociales	281 481 136 253	272 263 130 715
jõ			81 661
NI NI	- sur immobilisations provisions	82 122	81 001
ğ	Doublois		
Charges d'exploitation	rexploitation sur actif circulant : provisions pour risques et charges : provisions		
		12.052	14.050
	Subventions accordées par l'association Autres charges	13 957 3 063	14 850 1 255
	Total des charges d'exploitation II	795 848	849 577
	Résultat d'exploitation (I-II)	-91 705	-65 323
.5		91 100	-00 525
Opé.	Excédents ou déficits transférés III Déficits ou excédents transférés IV		
-	See de the Second constitute all con-		
	Produits financiers de participations Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
5 5	Autres Intérêts et produits assimilés	6 184	10 245
등등	Reprises sur provisions, transferts de charges		
Produits financiers	Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
-œ	Produits nets sur cessions de valeurs modificies de placement		
	Total des produits financiers V	6 184	10 245
s sa	Dotations financières aux amortissements et provisions		
e je	Intérêts et charges assimilées		
Char	Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
O jj	-		
	Total des charges financières VI Résultat financier (V-VI)	6 184	10 245
	Résultat courant avant impôt (I-II-III-IV-V-VI)	-85 520	-55 078
sis			
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-ball : mobiller	25 575	25 495
e e	Immobilier		



Compte de résultat (suite)_____

ASS Fédération de Pêche 71

MIS	sion de Présentation Voir le rapport			
			Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		758 7 200	
e	Total des pr	rodults exceptionnels VII	7 958	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		90 7 336	
۰	Total des ch	harges exceptionnelles VIII	7 426	
	Résultat exceptionnel	(VII-VIII)	531	
	cipation des salariés aux résultats its sur les sociétés	IX X	1 225	2 280
	ort des ressources non utilisées des exercices antérieurs gements à réaliser sur ressources affectées	XI XII		
	Total des produits Total des charges (il	(+ +V+V +X() X - V+V +V + X+X+X) X V	718 286 804 500	794 498 851 857
	Excédent ou déficit	(XIII-XIV)	-86 213	-57 358
	Évaluation des contribution	s volontaires en nature		
Prod	ults			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
Char	ges			
	Secours en nature Mise à disposition de biens et services			
	Personnel bénévole			



Bilan actif

ASS Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Au:31/12/2016

^{*} Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	Actif			Exercice		Exercice précédent	
				Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au: 31/12/2015
	in mobilitations in corporelies	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similiaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	TOTAL				
isé		Terrains Constructions		790 135	12 210	777 924	781 605
Actif immobilisé	Immobilisations corporalies	Inst.techniques, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles immobilisations grevées de droits immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes		3 488	2 093	1 395	2 093
Ι.		•	TOTAL	793 623	14 304	779 319	783 698
	Immobilisations financière s ²⁰	Participations Créances rattachées à des participations Titres Immob. activité de portefeuille Autres titres Immobilisés Prêts Autres Immobilisations financières					
			TOTAL Total I	793 623	14 304	779 319	783 698
	Stocks et encours	Matières premières, approvisionnements En cours de production blens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises	TOTAL				
art	Ava	nces et acomptes versés sur commande					
ctif dirculant	Créanary	Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	TOTAL	2 995 2 995		2 995 2 995	
Ā	Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)		291 699		291 699	256 604
			Total II	294 695		294 695	256 604
Pri	mes o	à répartir sur plusieurs exercices III de remboursement des emprunts IV conversion Actif V					
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)			1 088 319	14 304	1 074 014	1 040 303
(1) Dont droit au ball (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)							
Engagements	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres						



Bilan passif_

ASS Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Au: 31/12/2016

^{*} Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		Passif (avant répartition)	Exercice	Exercice précédent
iatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv. biens renouvelables) Ecarts de réévaluation Réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice	421 908 467 919 4 893 175 408	421 908 467 919 12 690 116 516
Fonds associatifs	Authen fonds associatfis	Fonds associatifs avec droit de reprisi Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	1 070 130	1 019 035
nset	édiés	Provisions pour risques Provisions pour charges		
Provisio	fonds dédiés	Fonds dédlés sur subventions de fonctionnement Fonds dédlés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
F	_	Total II		
-	Dettes	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1) Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 534 350	
'	2	Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance		21 267
		Total III	3 884	21 267
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	1 074 014	1 040 303
- demand	Netivois	Dettes sauf (1) à plus d'un an Dettes sauf (1) à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soides créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	3 884 3 534	21 267
Engagements	donnés	Sur legs acceptés Autres		



Compte de résultat

ASS Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

_	**		
		Exercice	Exercice précédent
	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires Autres services		
_	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)		
<u>.</u>	Production stockée		
Ī	Production immobilisée		
응	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
5	Cotisations Dons	206 854	195 131
D O	Legs et donations		
Produits d'exploitation	Subventions d'exploitation		
1 8	Produits ilés à des financements réglementaires		
₫.	Ventes de dons en nature Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
	neprises sur provisions (et anno assentents), transierts de charges		
	Autres produits	24 491	21 435
	Total des produits d'expioltation i	231 345	216 567
	Marchandises Achats	4 894	300
	Variation de stocks		
_	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks		
i.	Autres achats et charges externes (1)	45 194	94 332
ta ta	Impôts, taxes et versements assimilés	2 730	2 835
<u>8</u>	Salaires et traitements		
3	Charges sociales		
o o	- sur immobilisations amortissements	4 378	4 378
g	Dotations provisions		
Charges d'exploitation	d'exploitation sur actif circulant : provisions pour risques et charges : provisions		
Ŭ			
	Subventions accordées par l'association Autres charges		
	Total des charges d'exploitation il	57 197	101 846
	Résultat d'exploitation (I-II)	174 148	114 721
ope.	Excédents ou déficits transférés III		
-8	Déficits ou excédents transférés IV		
	Produits financiers de participations		
o E	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés	1 657	2 362
불용	Reprises sur provisions, transferts de charges	1037	2302
Produits financiers	Différences positives de change		
교투	Produits nets sur cessions de vaieurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	1 657	2 362
LO S	Dotations financières aux amortissements et provisions		
8:9 8:9	Intérêts et charges assimilées		
a ou	Différences négatives de change		
Charges financières	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI Résultat financier (V-VI)	1 657	2 362
	Résultat courant avant Impôt (I-II+III-IV-V-VI)	175 806	117 083
sis			
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier Immobilier		
e e	minouner		



Compte de résultat (suite)_____

ASS Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

MILOS	sion de Presentation voir le rapport		
		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels VII		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles V	111	
	Résultat exceptionnel (VII-VI	II)	
		X X 398	567
Repo Enga	rt des ressources non utilisées des exercices antérieurs gements à réaliser sur ressources affectées x	Q II	
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) X Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XI		218 929 102 413
	Excédent ou déficit (XIII-XI)	v) 175 408	116 516
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
Prod	uits		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Char	ges		
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

PERSONNEL DE LA FEDERATION

Pôle Garderie

Nouvelle réorganisation du « pôle garderie » avec les départs en retraite d'Alain MERCIER et Didier PAGEAUX et de l'embauche de Cyril COLIN.

Thomas BRETON	Contact : 06 86 26 82 48	Anzy-le-Duc, Bourbon Lancy, La Chapelle-sous-Dun, Charolles, Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, La Clayette, Cluny, Crêches/Saône, Digoin, Iguerande, Lugny, Mâcon, Marcigny, Pontanevaux, Paray- le- Monial, Prissé, Sainte-Cécile, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les-Chateauneuf, Saint-Maurice-de- Satonnay, Tramayes, Varenne l'Arconce, Saint-Yan.
Cyril COLIN	Contact : 07 70 11 89 28	Anost, Autun, Blanzy, Charbonnat/Arroux, Ciry-le-Noble, Le Breuil, Le Creusot, Ecuisses, Epinac, Etang/Arroux, Génelard, Gueugnon, Lucenay l'Eveque, Marmagne, Montceau-les-Mines, Montchanin, Oudry, Palinges,
		Perrecy-les-Forges, Saint-Vallier, Toulon/Arroux.
Thierry VAUTRIN	Contact : 06 86 26 82 52	Bellevesvre, Chagny, Chalon/Saône, Charnay les Chalon, Cuisery, Dennevy, Dommartin-les-Cuiseaux, Gergy, Louhans, Ormes, Pierre-de-Bresse, Rancy, Romenay Rully, Sagy, Saint-Ambreuil, Saint-Bérain/Dheune, Sainte-Croix, Saint-Germain-du-Bois, Saint-Germain-du- Plain, Saint-Léger/Dheune, Saint-Usuge, Salornay/Guye, Tournus, Verdun sur le Doubs, Pêcheurs Amateurs.

Pôle Administratif

Virginie POLLIER Responsable Administrative et Financière

Tiphaine BUY Assistante Administrative

Pôle Technique

Rémy CHASSIGNOL Responsable Technique 06 73 47 81 72

Secteurs Loire amont, Saône aval, Doubs, Grosne amont, Morvan, Sornin, Bourbince, Arconce, Beaujolais,
Dheune

Julien MAUPOUX Responsable Technique 06 86 26 82 50

Secteurs Loire aval, Saône amont, Grosne aval, Seille, Corne, Arroux, Mâconnais

Pôle Animation

Irénée SICARD Animateur Pêche et Milieux Aquatiques 07 87 78 78 23

AAPPMA DU DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
01 ANOST « La Gaule Anostière »	Jean-Luc REY	5, rue du Maquis Socrate ; 71550 - Cussy en Morvan	03.85.54.61.31
02 ANZY-LE-DUC « Anzy – Arconce »	Maurice JANVIER	La Rue ; 71110 – Anzy-le-Duc	03.85.25.32.46
03 AUTUN « Union Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux »	Jean-Louis GABRIEL	16, rue Gaston Joliet ; 71400 – Autun	06.76.44.10.60
04 BELLEVESVRE « La Brenne »	Bernard JEANROY	9, route de Bellevesvre ; 71270 – Torpes	06.70.05.35.51
05 BLANZY « Les Chevaliers de la Gaule »	Alain MERCIER	52, route de Couches ; 71670 – Le Breuil	06.49.79.54.22
06 BOURBON-LANCY « AAPPMA de Région »	Christian LAPETITE	14, rue du 19 mars 1962 ; 71140 – Bourbon-Lancy	03.85.89.15.49
07 CHAGNY « La Gaule Chagnotine »	André BOIVIN	37, boulevard de la Liberté ; 71150 – Chagny	03.85.87.01.58
08 CHALON-SUR-SAONE « La Gaule Chalonnaise »	Jean-Yves GUENNEGUEZ	1, allée du Grand Curtil ; 71380 – Chatenoy-en-Bresse	06.98.66.22.61
09 La Chapelle-sous-Dun « Les Pêcheurs de la Chapelle »	Gérard ROUSSIN	Champlong ; 71800 – La Chapelle-sous-Dun	03.85.28.17.34
10 CHARBONNAT-SUR-ARROUX « La Truite »	Jean-Marc THURILLET	7, Traverse du Canada ; 71200 Le Creusot	06.29.31.26.25
11 CHARNAY-LES-CHALON « La Dorade »	Michel NIOT	18, rue de Molaise ; 71350 – Ecuelles	03.85.91.50.70
12 CHAROLLES « Les Pêcheurs Charollais »	Jean-Paul BILLARD	Petit Civry ; 71800 – Saint Julien de Civry	03.85.70.64.75
13 CHASSIGNY-SOUS-DUN « Mussy – Anglure »	Christophe BERAUD	Le Bourg ; 71170 – Chassigny sous Dun	06.75.85.91.20
15 CHAUFFAILLES « La Gaule »	Jean-Jacques JANDEAU	15, chemin du Tour du Bois ; 71170 – Chauffailles	03.85.26.40.63
16 CIRY-LE-NOBLE « La Gaule Cirysienne »	Pascal PRICAT	Rozelay ; 5/1, rue Dumas ; 71420 – Ciry-le-Noble	03.85.79.08.74
17 La Clayette « Les Pêcheurs du Sornin »	Jean-Louis LABAUNE	18, rue du 8 mai ; 71800 – La Clayette	03.85.28.09.94
18 CLUNY « La Gaule Clunysoise »	Philippe RENAUD	24, rue des deux eaux ; 71250 – Massilly	06.61.92.85.81
19 CRECHES-SUR-SAONE « L'Arloise »	Baptiste NECTOUX	568, chemin du Brouillard ; 01290 – Cormoranche sur Saône	06.85.07.65.16
20 Le Breuil « La Gaule du Breuil »	Philippe GIRY	7, rue de Bourgogne – 71670 Le Breuil	06.46.84.05.84
21 LE CREUSOT « La Perche de Torcy Neuf »	Alain GODARD	54, rue Emile Zola ; 71670 – Le Breuil	03.85.80.41.46
22 CUISERY « Le Goujon Cuiserotain »	Olivier BERNOLIN	494, route de Bourg-en-Bresse ; 71290 – Brienne	03.85.40.10.02

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
23 DENNEVY « Les Fervents de la Dheune »	Pierre-Marie PERRIN	6, impasse Millery ; 71510 – Dennevy	06.64.29.10.05
24 DIGOIN « La Gaule Digoinaise »	Jean-Luc BIANCHI	19, rue de la Dombe ; 71160 – Digoin	06.87.46.99.84
25 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX « Les Amis du Solnan »	Michel FRID	72, Route de Varennes ; 71480 – Dommartin-les-Cuiseaux	03.85.75.53.71
26 Ecuisses « La Ravageuse »	Romuald MARTIN	24, rue des Pinsons ; 71210 – Ecuisses	06.32.73.30.65
27 EPINAC « La Gaule Morvandelle »	René BASSY	95, rue du 11 novembre 1918 ; 71360 – Epinac	03.85.82.15.35
28 ETANG-SUR-ARROUX « La Gaule Etangoise »	Clément BOURACHOT	1, impasse de Fleury ; 71400 – Autun	06.19.81.53.79
29 GENELARD « La Bourbince »	Gilles BLANCHARD	5, rue des Thinots ; 71430 – Palinges	06.04.01.49.95
30 GERGY « La Perche »	Marc DURANDIN	125, route du Grand Villeneuve ; 71590 – Gergy	06.68.02.05.02
31 GUEUGNON « La Perche Gueugnonnaise »	Christian LARGE	32, boulevard Jean Mermoz ; 71130 – Gueugnon	03.85.85.38.52
32 IGUERANDE « Les Amis de la Loire »	Jean-Marc PERRIN	Les Grandes Varennes ; 71340 – Iguerande	03.85.84.12.51
33 LOUHANS « La Seille »	Joël CHATOT	459, rue du Moulin Blaine ; 71500 – Chateaurenaud	03.85.75.18.39
34 LUCENAY L'EVEQUE « La Gaule Lucenoise »	Bernard MOREL	Le Bourg ; 71540 – Lucenay l'Evêque	06.33.62.47.54
35 LUGNY « Les Amis de la Bourbonne »	Sébastien JACQUELIN	98, Rue de la Chapelle Fissy ; 71260 – Lugny	06.50.02.11.72
36 MACON « La Parfaite »	Alain BEAU	Centre Paul Bert – 389 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny ; 71000 – Mâcon (siège)	03.85.38.13.10
37 MARCIGNY « Les Pêcheurs de Loire »	Bouhadjar BOUDJEMA	6, Les Varennes ; 71110 – Marcigny	03.85.25.33.77
38 MARMAGNE « Les Amis du Mesvrin »	François DROZDOWSKI	870, route du Mesvrin ; 71710 – St-Symphorien-de-Marmagne	03.85.78.25.03
40 MONTCEAU-LES-MINES « La Gaule Montcellienne »	Michel CANET	5, rue de Nevers ; 71300 – Montceau-les-Mines	06.27.64.03.55
41 MONTCHANIN « La Flottante »	Pierre MICONNET	14, rue des Chardonnerets ; 71210 - Montchanin	03.85.78.42.85
42 ORMES « Les Amis du Port »	Bernard PICHET	574, rue de la Légende ; 71290 – Ormes	03.85.40.26.10
43 OUDRY « L'Oudrachienne »	Bernard KUDLINSKI	Chadzeau ; 71420 – Oudry	03.85.70.26.44
44 PALINGES « La Gaule Palingeoise »	Romuald BAZZANO	11, rue Saint Thibault ; 71430 – Palinges (siège)	06.35.38.42.90
45 PARAY-LE-MONIAL « La Brème Parodienne »	Emmanuel CARRIER	« Le Champ tout seul »; 71600 – Hautefond	06.07.34.97.19
46 PERRECY-LES-FORGES « L'Oudrache »	Didier RISSE	7, rue Jean Moulin ; 71300 – Montceau les Mines	06.06.81.72.73
47 Pierre-de-Bresse « Doubs & Guyotte »	Danielle GELIN	16, Grande Rue ; 71270 – Pontoux	03.85.49.16.32
48 PONTANEVAUX « Association Régionale de Pêche »	Armand CANARD	922, route de Loyse ; 71570 – La Chapelle-de-Guinchay	03.85.36.76.11

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
49 PRISSE « La Gaule de la Petite Grosne »	Albert GUERIN	25, rue Emile Zola ; 71000 - Mâcon	03.85.29.96.93
50 RANCY « Les Joyeux Pêcheurs du Bassin de la Seille »	Jean-Louis FICHET	196, route de Louhans ; 71290 – Rancy	03.85.74.27.60
51 ROMENAY « La Perche »	Didier GEROLT	205, route de la Devise, « Le Grand Biolay » ; 71470 – Romenay	06.70.67.20.31
52 RULLY « La Thalie »	Alain PICHET	15, rue du Murger au Curé ; 71150 – Rully	06.61.80.43.01
53 SAGY « Le Gardon Bressan »	Alain BOURRILLON	75, impasse du Freniot ; La Bernoux ; 71580 – Sagy	03.85.73.00.01
54 SAINT-AMBREUIL « Amicale de la Basse Vallée »	Gérard VOLAND	5, rue du Quart Rouge ; 71240 – Lalheue	03.85.44.75.96
55 SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE « La Gaule »	Jean-Louis GUILLEMOT	Mairie ; 6, rue de l'Ecole ; 71510 – St-Bérain / Dheune	03.85.45.64.73
56 SAINTE-CECILE « Les Gaulois de la Valouze »	Michel DESPORTES	La Verchère ; 71250 – Sainte Cecile	03.85.50.86.93
57 SAINTE-CROIX « Les Pêcheurs du Solnan »	Christophe BASSET	100, impasse les Vergers ; 71470 – Sainte-Croix	06.15.80.81.57
58 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS « Amicale des Pêcheurs & Riverains »	Gérard BECHE	3, Place de la Mairie ; 71310 – Mervans	03.85.76.11.75
59 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN « La Gaule San-Germinoise »	Christian VERY	39, route de Louhans ; 71370 – Saint Germain du Plain	06.85.23.31.56
60 SAINT-IGNY-DE-ROCHE « La Saumonée »	Jean-François LACHIZE	Les Verchères ; 71170 – Saint-Igny-de-Roche	03.85.26.33.02
61 SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE « La Gaule »	Jean-Claude HOUDEMENT	36, route de Couches ; 71510 – Saint-Léger-sur-Dheune	03.85.45.32.12
62 SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF « Mussy – Sornin »	Jean-Jacques LAMURE	Le Bourg ; 71740 – Saint-Maurice-les-Chateauneuf	06.33.76.71.03
63 SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY « Les Amis de la Mouge »	Yves MAZOT	71, chemin des Bourdon ; 71260 – Senozan	03.85.36.08.90
64 SAINT-USUGE « Le Gardon »	Rémy PETITJEAN	91, rue de Charangeroux – 71500 – Saint-Usuge	03.85.72.17.33
65 SAINT-VALLIER « La Perche du Centre »	André FOURRIER	347, rue Pierre Vaux ; 71410 – Sanvignes-les-Mines	03.85.67.25.66
66 SALORNAY-SUR-GUYE « Le Réveil de la Guye »	Patrick GIVRY	Le Bourg ; 71250 – Sailly	06.87.48.27.05
67 Toulon-sur-Arroux « L'Ablette Toulonaise »	Bernard SOTTY	9, place de Lattre de Tassigny ; 71320 – Toulon-sur-Arroux	06.10.42.17.79
68 Tournus « La Bienfaisante »	Alain PERRET	8, impasse des Pivoines; 71700 – Tournus	03.85.51.24.60
69 TRAMAYES « Grosne Occidentale & Affluents »	Jean-Pierre BESSON	La Vallée ; 71520 – Trambly	03.85.50.97.11
70 VARENNES L'ARCONCE « La Perche Brionnaise »	Georges MAMESSIER	Le Bourg ; 71110 – Saint-Didier-en-Brionnais	03.85.25.04.20
71 VERDUN-SUR-LE-DOUBS « La Pauchouse Verdunoise »	Joël LEGGER	4, rue de la Fontaine ; 71350 – Saint-Gervais-en-Vallière	06.03.89.85.54
72 PECHEURS AMATEURS AUX ENGINS ET FILETS	François LAVAL	3, rue des Carrières ; 71160 – Digoin	03.85.53.25.19
73 SAINT-YAN « Les Amis de l'Arconce »	Jean Pierre LECOEUR	Route de Poisson ; Saint Maurice ; 71600 Saint Yan	03.85.84.93.76